



# RAPPORT D'ACTIVITÉ du RÉSEAU COCAGNE

2020

& projet  
2021



Présenté lors de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021

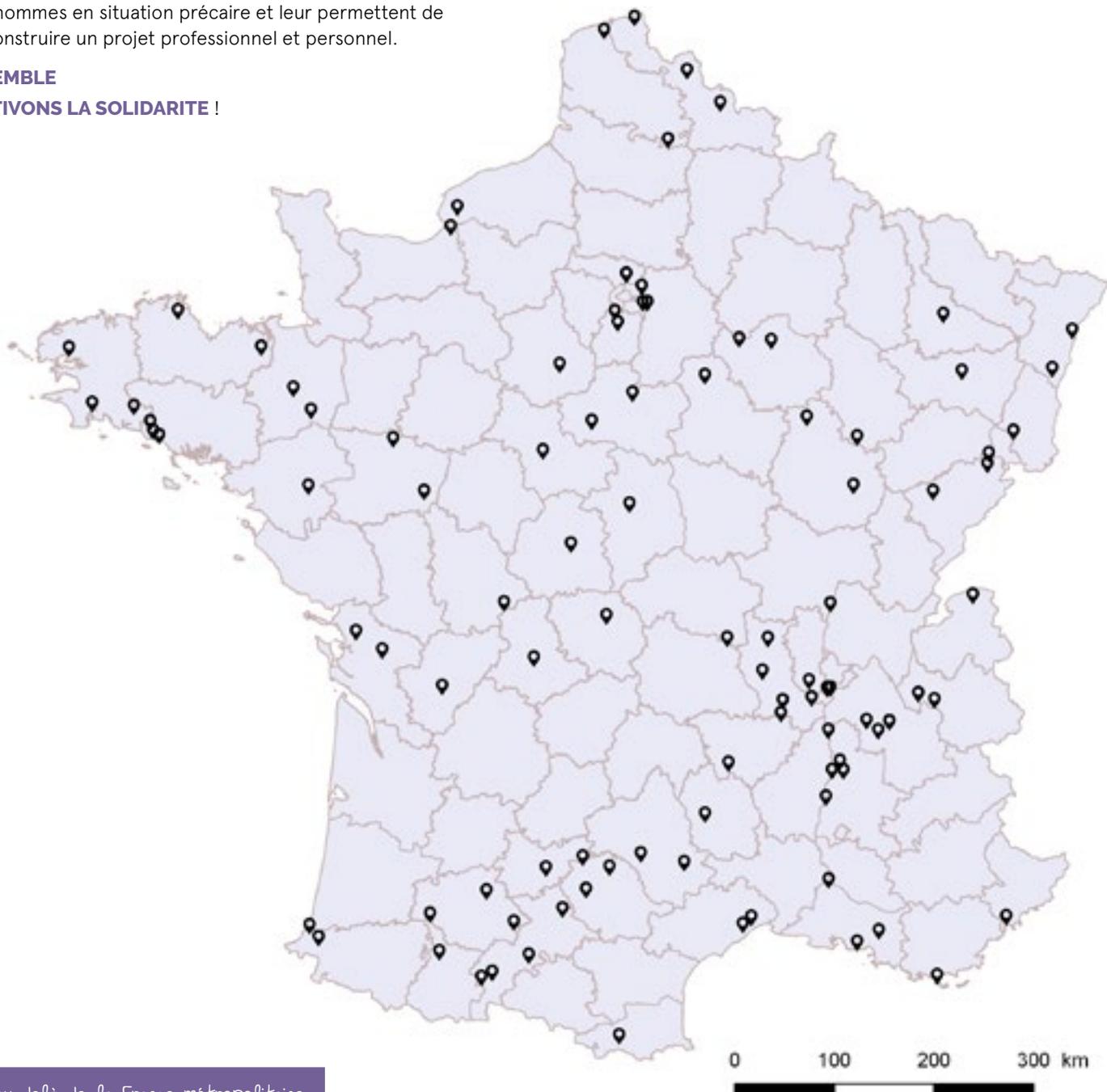
# La carte des Jardins de Cocagne

## Un #Jardin de Cocagne

Par la production de légumes biologiques, vendus en circuit-court sous forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents-consommateurs, ou par des activités économiques environnementales (espaces verts, filières alimentaires biologiques, éducation à l'environnement, ...), les Jardins de Cocagne favorisent le retour à l'emploi de femmes et d'hommes en situation précaire et leur permettent de (re)construire un projet professionnel et personnel.

**ENSEMBLE**

**CULTIVONS LA SOLIDARITE !**



et au delà de la France métropolitaine

à La Réunion



# Sommaire

page 4 Rapport moral

## Partie I - Faire Réseau

page 6 I - Des valeurs communes

page 9 II - Plan stratégique

page 10 III - Organigramme

page 13 IV - Gouvernance

page 15 V - Observatoire

page 19 VI - Faire réseau

## Partie II - Ré-enchanter le travail

page 26 I - Bien vivre son métier d'ASP/CIP

page 29 II - Vers un travail inclusif et durable ?

page 31 III - Former les équipes

## Partie III - Droit à une alimentation de qualité pour tous

page 35 I - Programme Paniers Solidaires

page 37 II - Accessibilité alimentaire

## Partie IV - Produire bio solidaire

page 41 I - Mission développement agricole

page 43 II - Les filières bio solidaires Cocagne

## Partie V - Territoires en transition

page 47 I - Pérenniser son modèle économique

page 49 II - Accompagnement renforcé et appui aux nouveaux projets

page 51 III - Vers de nouveaux modèles économiques

page 53 IV - La Maison Cocagne : un site emblématique

# Rapport moral

## L'action précède toujours la pensée !



En mai 2020, je m'adressais à vous, comme tous les ans, pour relire l'année 2019 de Cocagne, alors que nous étions préoccupés par un autre sujet : avec cette crise qui a changé un peu beaucoup la donne, comment allions-nous tenir ?

Peut-on parler plus facilement de l'année 2020, cette année blanche pour certains noire pour tant d'autres ? ...

2020 est passée et nous sommes toujours debout. Epuisés, pour beaucoup d'entre nous, mais debout. Mieux : nous avons, d'une certaine manière beaucoup avancé.

L'appel de la terre - que l'on s'en souvienne toujours ! - nous a gardés de trop tergiverser sur le sens de l'essentiel.

Parce que Cocagne, déjà, est essentiel, car Cocagne est nourricier et à plusieurs égards.

Il nous fallait aussi sauver les cultures, « sauver l'année » tout en trouvant des solutions à la crise pour chacun. Et globalement nous avons réussi.

J'en profite pour saluer le très beau travail de connexion, de liaison des permanents du réseau qui nous ont accompagnés pour ne pas marcher à l'aveugle alors que leurs propres conditions de vie se trouvaient affectées par le contexte particulièrement dur d'un confinement francilien. Je souhaiterais aussi saluer nos bénévoles, particulièrement précieux dans beaucoup de nos jardins pour faire face à l'urgence et au surcroît de travail.

Ainsi, nous avons continué d'être dans l'action et notamment d'être très présents dans les réponses à apporter aux urgences alimentaires quand les frigos des banques commençaient de se vider et les plus fragiles exhortés à ne pas sortir.

Nous avons été parmi les premiers à faire tribune, avec nos amis d'Atemis et de l'Institut européen de l'Economie de la fonctionnalité et de la coopération (IEEFC) et à lancer un média capacitant « Travail et transitions face aux crises » pour nourrir l'avenir, imaginer un nouvel art de vivre dans la compagnie des adversités, sanitaires ou climatiques ...

Et cette double action, je crois, nous a éclairé comme jamais la situation assez exceptionnelle d'acteur repère, agissant, dans l'instant, et apte à produire des solutions d'avenir.

Souvenons-nous, lors de l'assemblée générale de 2019, nous avons particulièrement plébiscité deux priorités, du

reste, cohérentes avec les deux piliers de notre stratégie (bien vivre son métier et anticiper l'avenir) :

- Sécuriser les modèles économiques associatifs des Jardins (76% des votants) ;
- Construire des projets sociaux pour la transition écologique (72% des votants)
- et contribuer aux innovations sociales partout en France (64% des votants) ...

Tout ce que nous avons accompli, tout ce que nous avons gagné, procède de ces volontés et anime les événements que nous sommes en train de vivre en 2021.

Avec le plan « Travail et Transitions » du FDI, nous avons les moyens de moderniser nos appareils de production, ce qui était déjà amorcé avec le plan serre... La plupart d'entre nous auront aussi la possibilité d'ouvrir le bal des écopôles alimentaires, outils d'avenir, et d'anticiper les changements climatiques par l'écologie...

Avec le plan de relance, nous irons plus loin qu'avec les paniers solidaires, dont nous avons tous vu la grande utilité, dans l'expérience de la démocratie alimentaire, en ouvrant des tiers lieux du bien vivre alimentaire et lancer, avec d'éminents confrères de pensée complice, les « territoires à vivres »

Avec le soutien de ces plans, nous nous réunirons, nous confronterons nos expériences, nous nous consoliderons les uns les autres... comme nous l'avons toujours fait et comme nous l'avons particulièrement opéré en 2020, malgré la mise en distance, notamment pour bien vivre de son métier. Bien vivre son métier en favorisant les groupes de pairs, et l'animation de l'intelligence collective ... Bien vivre son métier parce que les richesses humaines d'une structure constituent un des piliers de son modèle économique. Bien vivre son métier, en mesurant l'importance de préserver l'engagement des équipes face aux enjeux désormais devant nous.

Nous avons hâte de retrouvailles. Hâte de faire toujours plus pour le Monde ensemble... A l'appel de la Terre, cette fois avec un grand T, les pieds crottés de nos terroirs, marchant les uns avec les autres, nous répondrons !

Au nom du conseil d'administration, dont je profite de saluer la mobilisation en ces temps de crise, je vous souhaite une bonne assemblée générale !

**Dominique Hays,**  
**Président du Réseau Cocagne**

# Partie I

# Faire Réseau

I - Des valeurs communes

II - Plan stratégique

III - Organigramme

IV - Gouvernance

V - Observatoire

VI - Faire réseau

# I - Des valeurs communes



## Cocagne, une histoire qui s'écrit depuis 30 ans

En 1991, démarre, à Chalezeule (Doubs), le premier Jardin de Cocagne. Issu d'un modèle suisse, les Jardins de Cocagne sont des exploitations maraîchères biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. La reconnexion à la terre a des bienfaits thérapeutiques qui aident les personnes accueillies, parfois brisées par la vie, toujours peu confiantes en elles, à se régénérer, à se (re)poser dans l'activité face à un monde du travail toujours plus exigeant.

En 1999, les Jardins s'organisent en réseau et créent le Réseau Cocagne. Aujourd'hui, le Réseau Cocagne rassemble 102 structures d'insertion et 5 structures en création par des activités économiques environnementales (maraîchage biologique, espaces verts, filières alimentaires biologiques ...) et 13 porteurs de projets. Ces Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) partagent et défendent des valeurs communes :

- > en matière de refus des exclusions et de toute discrimination
- > dans le cadre d'actions d'insertion respectueuses du principe de développement durable : cohésion sociale, économie solidaire et respect de l'environnement.

Ces valeurs sont résumées dans une charte que tous les Jardins de Cocagne signent en adhérant au Réseau.



## Charte nationale du Réseau Cocagne

- 1 - Lutter contre les exclusions et la précarité en mobilisant les conditions d'un retour à l'emploi durable dans le cadre d'une activité de travail valorisante.
- 2 - Produire dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.
- 3 - Commercialiser la production à destination d'un réseau d'adhérents-consommateurs.
- 4 - Intégrer le secteur professionnel agricole local.

Au-delà de ces engagements, le Réseau Cocagne a pour ambition de participer à la **renovation de l'économie afin de réfléchir la question de l'insertion dans une logique anticipatrice plutôt que réparatrice.**

Le débouché de l'insertion doit être, pour les bénéficiaires, le plus possible celui d'une **économie inclusive et durable.**

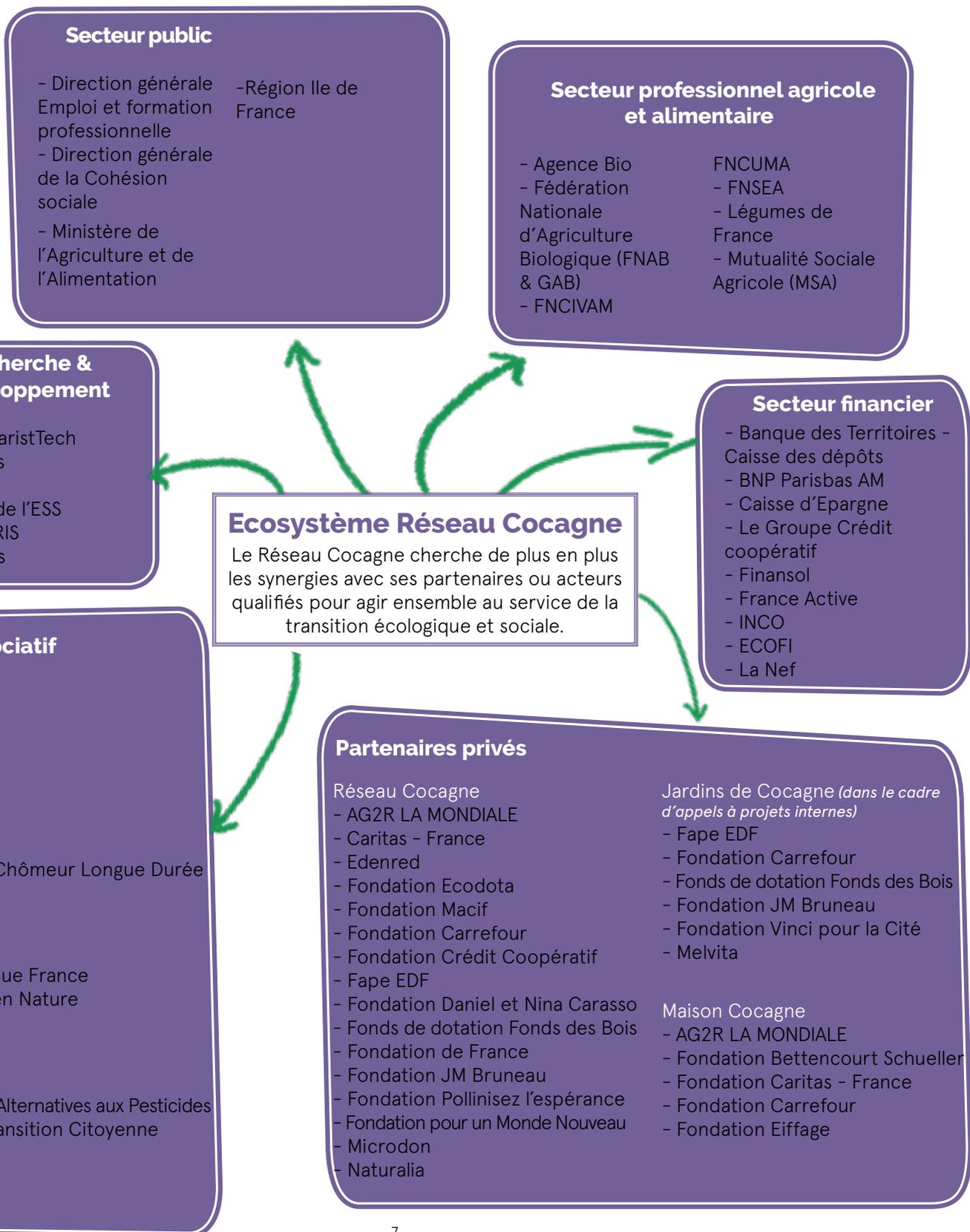
*« Notre mission consiste à réenchanter le travail en le rendant plus valorisant et moins intimidant. »*

*Dominique Hays, Président du Réseau Cocagne*



# au service de la transition écologique et sociale

La question alimentaire et agricole a beaucoup d'impacts : santé, emploi, économie, qualité de l'eau, de l'air, biodiversité, le bien-vivre ensemble, des enjeux culturels et le plaisir de ce qu'on mange. La filière alimentaire bio est donc une entrée de choix pour faire société et inventer une économie inclusive et durable. Dans le train de la transition, chacun doit pouvoir prendre place.



# II - Plan stratégique

## 2018-2022 : 2 objectifs stratégiques en construction :

**1/ « Bien vivre son métier » :**  
un réseau national qui travaille sur les enjeux quotidiens des structures pour apporter des solutions concrètes.

**2/ « Acteur de la transition écologique et sociale » :**  
un réseau qui accompagne le changement d'échelle des structures pour répondre aux besoins sociétaux. (chômage et exclusion, respect de l'environnement, citoyenneté alimentaire etc.).

Thématiques	Constats / Enjeux
<p><b>Territoire d'inclusion sociale</b></p> 	<p>Une intensification de la précarité et une stagnation du chômage de longue durée.</p> <p>Evolution des publics et des besoins d'accompagnement socioprofessionnel.</p> <p>↓</p> <p>Défendre le modèle des ACI et de l'accès à la formation pour les CDDI.</p> <p>Contribuer à une mutation du travail pour une économie inclusive et durable.</p>
<p><b>Territoire d'alimentation solidaire</b></p> 	<p>Augmentation des inégalités d'accès à l'alimentation de qualité.</p> <p>↓</p> <p>Intensifier la présence et la notoriété au cœur de l'économie sociale et solidaire.</p>
<p><b>Territoires de production solidaire</b></p> 	<p>Besoin d'optimisation de l'outil productif en insertion.</p> <p>↓</p> <p>Contribuer aux démarches de progrès social de l'agriculture biologique avec la filière amont.</p>
<p><b>Territoire filière solidaire</b></p> 	<p>Baisse des interventions publiques.</p> <p>Hausse de l'intensité concurrentielle.</p> <p>↓</p> <p>Créer des filières bio de proximité à la recherche d'un modèle socio-économique.</p> <p>Intégration de l'IAE au sein des Projets alimentaires territoriaux.</p>



## Objectifs (exemples)

Participer au plaidoyer sur l'IAE en recherchant les synergies avec les autres réseaux de l'insertion.

Accompagner la transition écologique et sociale dans les mutations du travail aujourd'hui et du rôle sociétal des entreprises aux échanges (cf. blog « C'est quoi ce travail »?).

Organiser une plus grande accessibilité de l'alimentation de qualité aux plus démunis.

Sensibiliser et éduquer le public et en particulier les personnes défavorisées ou exclues aux enjeux et pratiques de la transition alimentaire.

Proposer et intégrer les innovations Cocagne dans les politiques locales ciblées (souveraineté alimentaire, accessibilité ZRR, politique de la ville, etc.).

Sécuriser une offre de produits biologiques, locaux et solidaires en réponse à une demande croissante de la part des consommateurs.

Proposer des activités à impact social réparatrices et protectrices de l'environnement.

Professionaliser les itinéraires techniques en maraîchage bio d'insertion.

Participer aux débats sur l'impact social au sein des organisations professionnelles agricoles.

Consolider les modèles économiques pluriels des ateliers et chantiers d'insertion par la diversification de leurs activités et leur mise en réseau.

Faire entrer les circuits de proximité à dimension sociale dans l'économie numérique.

Contribuer à la définition des biens communs et des services d'intérêt général aux territoires.

## Actions / programmes (exemples)

### *Programme d'animation des territoires inclusifs et sociaux*

Mutualiser les expériences des Jardins dans l'accueil de nouveaux publics (justice, migrants, ...). Innover dans les méthodes d'accompagnement socioprofessionnel.

Participer aux expérimentations sociales territoriales (Cf. territoires zéro chômeur de longue durée, expérimentation SEVE, etc.).

Participer aux prospectives territoriales en inter réseaux IAE dans le cadre des réformes des politiques de l'emploi et de la formation.

Organiser des expérimentations de GPEC - T.

Réfléchir à une économie plus durable en lien avec l'employabilité dans les entreprises (économie de la fonctionnalité).

### *Programme d'animation des territoires alimentaires solidaires*

Déployer le programme Paniers solidaires en lien avec la filière amont, les associations et institutions du territoire.

Mutualiser les innovations des Jardins en termes d'émancipation des publics dans leurs choix de consommation alimentaire et les déployer.

Déployer des tiers lieux alimentaires à dimension sociale.

Participer au plaidoyer sur le droit à l'alimentation saine et durable pour tous.

### *Programme de développement agricole à impact social*

Poursuivre l'augmentation du taux de couverture des parcelles des Jardins de Cocagne grâce au « plan Marshall serres » 2018 - 2021 et au programme national FDI 2021 - 2022. Objectif : installation de 16 ha de serres.

Renforcer ou organiser des communautés professionnelles des encadrants et chefs de culture (150 personnes, 100 % des Jardins concernés) pour TSF (transfert savoir-faire), outillage logiciel cultures, expérimentations (dont site Maison Cocagne), formations, certificat de spécialisation, etc.

### *Programme de développement économique à impact social*

Accompagner les projets de filières bio solidaires dans les territoires (logistique et transformation) et les métiers «verts» (espaces verts, biodiversité, ...), les déployer en lien avec les acteurs locaux. Mobiliser les outils de financement du Réseau Cocagne et de ses partenaires.

Déployer le nouvel outil logiciel de gestion des adhérents et circuits de proximité.

Construire des PTCE à dimension sociale (ex. Ecopole Alimentaire), Mutualiser les expertises sur l'intégration des Jardins sur leur territoire (via la participation aux PAT, PTCE, ...).



# III. Organigramme

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### COLLÈGE A ÉLUS RÉGIONAUX



Timothée Huck,  
Directeur le Jardin de la  
Voie Romaine, Beaune-  
la-Rolande (45)  
**Centre**



Max Schaffer,  
Directeur des Jardins  
de Cocagne du Pays  
de Lorient, Riantec  
(56) **Bretagne / Pays  
de la Loire**



Pierre Chandelier  
Président du Jardin  
de Cocagne Lortie,  
Malzéville (54)  
**Grand Est**



Denis Mulliez,  
Président les nouveaux  
Jardins de la Solidarité,  
Moirans (38),  
**Auvergne Rhône -  
Alpes**



Laure Paveau,  
Directrice du Jardin  
de Cocagne de  
Chalezeule, (25),  
**Bourgogne Franche-  
Comté**



Jonathan Monserat,  
Directeur Graines de  
Soleil, Chateaufeuil-  
les-Martigues (13),  
**Paca Corse**



Jean-Bernard  
Schoonheere,  
Responsable du Jardin  
des Hauts-de-Flandre,  
Leffrinckoucke (59)



Pierre Dufresne,  
Président de Parenthèse  
- Graine de Cocagne,  
Saint-Marcel-lès-Valence  
(26)



Fabienne Pouyadou  
Directrice du Jardin de  
Cocagne Arozoar, Le  
Thou (17)  
**Nouvelle-Aquitaine**



Dominique Hays,  
Directeur des Angès  
Gardins, Vieille-Eglise (62),  
**Haut-de-France**  
**Président - membre  
du bureau**



Patrice Léonowicz,  
Adhérent des Jardins  
des Gorges de  
l'Aveyron, Feneyrols (82)  
**Occitanie**  
**Vice-Président -  
membre du bureau**

BUREAU



Catherine Mostkowsky-  
Chêne, Directrice  
adjointe de la Roseraie  
de Morailles, Pithiviers-  
le-Vieil (45)



Pauline Chatin,  
Directrice et  
fondatrice de Vigne de  
Cocagne, Fabrègues  
(34)



Isabelle Tinchon,  
Directrice du Jardin de  
Cocagne Terra Ferma,  
Castillon-Savès (32)



Valérie Hanon,  
Directrice du Jardin de  
Cocagne de Blois (41)  
**Secrétaire - membre  
du bureau**



Muriel Verdone,  
Directrice et  
cofondatrice des  
Jardins de Lucie,  
Communay (69)  
**Secrétaire adjointe -  
membre du bureau**



Rémy Martin,  
Directeur du Gestes,  
Huos (31)  
**Trésorier -membre  
du bureau**

### COLLÈGE B ÉLUS NATIONAUX

### COLLÈGE C PERSONNES RESSOURCES



Sophie Fourchy,  
Paris (75)



Jean-François  
Dusseigneur,  
bénévole au Secours  
Catholique, Paris (75)



Denis Dementhon,  
Directeur général  
de France Active,  
Montreuil (93)



Jean-Jacques Croisille,  
Administrateur du  
Jardin de Cocagne de  
Thaon-les-Vosges (88)



François Chapon,  
Dirigeant retraité  
de Clarisse  
Environnement, Fréjus  
(83)

## EQUIPE

### DIRECTION, ADMINISTRATIF ET FINANCIER



**Julien Adda - Directeur**

Mise en oeuvre des orientations du CA et du bureau (vie associative, gestion du personnel, partenariats, missions réseau...)



**Laura Héraud - Responsable administratif et financier**

### VIE ASSOCIATIVE & GESTION



**Valérie Couillard - Assistante d'équipe**

Vie associative, assistanat d'équipe  
rc@reseaucocagne.asso.fr - 01 43 26 37 84



**Souad Snoussi - Comptable**

s.snoussi@reseaucocagne.asso.fr



**Catherine Humez - Gestion Paie**

c.humez@reseaucocagne.asso.fr

### VALORISATION DU PROJET COCAGNE ET DE SON IMPACT



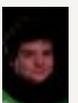
**Angélique Piteau - Chargée de communication et de plaidoyer** - Conseils communication, promotion, commercialisation - Argumentaires et plaidoyers Cocagne - Relations presse - Partenaires de la transition citoyenne



**Mathilde Dissoubray - Chargée des systèmes d'information et de la communication digitale**  
Sites Internet «Cocagne», nouveaux outils digitaux dont logiciel de commercialisation, observatoire



**Ramatoulaye Diallo - Stagiaire communication**  
Actualisation et refonte des plateformes digitales



**Ydriss Tayane - Stagiaire valorisation**  
Graphisme, mise en page, habillage et montages vidéos

### MAISON COCAGNE



**Nathalie Person Delecroix - Responsable de la Maison Cocagne**



**Céline Douarre - Gestion du site de la Maison Cocagne**



**Patrice Crochin - Chef de projet Jardin Pédagogique en mécénat de compétences**

### DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROJETS DE TERRITOIRE



**Pierre Madec - Chargé de mission Structuration éco-fi et développement territorial**

Appui au développement économique et social des Jardins dans leur territoire (RRD, Groupes de pairs, suivi FDI, ...)



**Justine Teynié - Chargée de mission développement économique et territorial**

Appui aux activités de diversification, recherche-action ATEMIS, capitalisation des expériences et mutualisation



**Laure Tocher - Chargée des partenariats**

Développement et suivi des partenariats financiers, accompagnement dans la recherche de fonds privés - Organisation d'appels à projets auprès des Jardins



**Sylvain Roumeau - Chargé d'étude développement de nouveaux jardins**



**Thomas Bequaert - Stagiaire politiques publiques territoriales**

### INCLUSION SOCIALE & COMPÉTENCES



**Elena Poirier - Responsable formation, compétences, emploi**

Conseil emploi et formation, ingénierie de l'offre de formation, suivi de la politique de l'emploi et des projets GPECT



**Julie Doizy - Chargée de mission accompagnement socioprofessionnel**

Réunions Régionales & Groupes de Travail ASP - Relations avec les professionnels de l'IAE

### PRODUCTION BIOLOGIQUE

**Recrutement en cours - Chargée de mission développement agricole** - Animation technique - Appui aux projets de développement,...

### CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE



**Manon Jaccard - Coordination Accessibilité Alimentaire** - Accessibilité & Bien-vivre alimentaire - Journées Régionales de l'Alimentation



**Jeanne Baur Anquetil - Chargée de projet Accessibilité Alimentaire** - Coordination du programme Paniers Solidaires et valorisation, capitalisation



**Emilia Bernard** (mise à disposition en temps partiel par les Jardins de Lucie) - Développement des animations pédagogiques

# ORGANIGRAMME DES COMMISSIONS

## Développement

### Commission Stratégie et Prospective

- D. Hays (réfèrent), T. Huck, V. Hanon, M. Verdone, P. Chandelier
- + Jardins volontaires
- J. Adda et A. Piteau (permanents)

### Groupes de travail associés

GT « transfo » : M. Verdone (avec J. Teynié en permanente)

GT « filières » : J-B. Schoonheere, V. Hanon, I. Tinchon (avec J. Teynié en permanente)

GT « espaces verts » : R. Martin (avec J. Teynié en permanente)

GT « Atémis » (recherche action) : J-B. Schoonheere, L. Paveau, I. Tinchon (avec J. Teynié en permanente)

GT Maison Cocagne : D. Hays, F. Farhi, mandaté CA, (avec L. Heraud, J. Adda et C. Douarre)

### Commission développement territorial

- P. Leonowicz (réfèrent) + relais régionaux
- P. Madec (permanent réfèrent), S. Hebrard, J. Adda.

### Commission Partenariats

- S. Fourchy, P. Leonowicz
- L. Tocher (permanente réfèrent)

## Support

### Commission Appel à projets

- P. Leonowicz (réfèrent), F. Chapon, P. Madec
- + Jardins volontaires
- L. Tocher (permanente réfèrent)

### Commission Appui aux structures

- F. Chapon (réfèrent), P. Chatin, M. Schaffer, P. Chandelier et P. Leonowicz
- + Jardins volontaires + « experts réseau » identifiés
- P. Madec. (permanents)

### Commission Compétences et emploi

- V. Hanon, C. Mostkowsky Chene, R. Martin
- + Jardins volontaires
- E. Poirier (permanente réfèrent)

### Groupes de travail associés

GT « ASP » : J. Monserat (avec J. Doisy et E. Poirier en permanentes)

GT plaidoyer IAE : V. Hanon, M. Schaffer + Jardins volontaires + « experts réseau » identifiés (avec E. Poirier en permanente)

GT Système d'information : R. Martin (avec M. Dissoubray en permanente)

GT Environnement : R. Martin, JB Schoonheere (avec S. Hebrard en permanent)

## Programmes nationaux

### Commission Accessibilité et citoyenneté alimentaire

- JJ-Croisille et J. Monserat (réfèrents), J-B. Schoonheere, J-F. Dusseigneur, D. Hays, E. Bernard
- M. Jaccard (permanente réfèrent)

### Groupes de travail associés

A définir selon les sujets

FSE + 2021 : J-F. Dusseigneur

### Représentations externes

- France active (J. Adda en délégation)
- TZCLD (D. Hays, V. Hanon et Nathalie Schieb-Bienfait en mandatée du CA)
- Synesi (J. Adda au CA et E. Poirier pour CNPEF en délégation)
- EAPN France (J. Adda en délégation)

### Commission Finances

- JJ. Croisille (réfèrent trésorier, M. Schaffer, R. Martin
- L. Héraud (permanente réfèrent) et J. Adda.

### GT Gouvernance (Statuts, Adhésions, RI)

- F. Chapon, R. Martin, T. Huck
- L. Héraud (permanente réfèrent) et J. Adda.

# N - Gouvernance

## Un conseil d'administration au cœur de la « crise » pandémique

Après l'élection du printemps 2019, un séminaire Equipe-Nouveau CA fin août avait permis de faire connaissance et d'envisager l'année 2020 sereinement sur la base des orientations 2018-2022 et des questions encore en structuration (notamment l'identification, la reconnaissance et le déploiement des expertises « TSF » par et pour les adhérents). Evidemment, l'actualité en aura décidé autrement. Sans compter les « réunions de crise », nous avons pu organiser 10 CA formels dans l'année, la plupart en distanciel, tous concernés par la situation pandémique et ses conséquences pour les jardins de Cocagne.

Nous avons pu tenir notre séminaire CA-Equipe en présentiel à la Maison Cocagne début septembre. Comme pour toutes les organisations, cette période aura révélé tout l'intérêt d'une animation de temps distanciel en format court articulée à des temps de « retrouvailles » plus longs justifiant les déplacements.

## Un projet stratégique « boosté » par le caractère essentiel et anticipateur de nos activités solidaires

L'année 2020 a démarré avec une structuration en commissions et groupes de travail qui a demandé un temps de « rodage », c'est-à-dire d'ajustement avec la réalité du travail d'administrateurs et de salariés. Nous avons pu tenir des commissions Stratégie (enjeux de clarification des orientations et de leur appropriation) et des commissions Stratégie financière (notamment sur l'objectivation de notre nouveau modèle économique de tête de réseau). L'enjeu ici est de tenir des réunions régulières et cumulatives en tenant compte des disponibilités des administrateurs-trices et du temps de préparation des commissions préparatoires au temps de CA.

Sur la base de nos orientations de 2018-19 (filères bio solidaires), nous avons rencontré la conseillère de la Ministre du Travail, Mme Boillaud, le 15 janvier qui a « validé » cette priorité 2020 sur l'économie circulaire et de transition écologique dans le cadre des travaux du

Conseil de l'inclusion, nous avons également accueilli le nouveau DGEFP, Bruno Lucas, le 30 janvier à la Maison Cocagne toujours sur ce même projet de développement des fonctionnalités JDC pour la transition écologique et sociale de l'agro-alimentaire, un projet très bien perçu alors, qui aura certainement soutenu notre proposition sur l'axe relance de l'automne (FDI axe 2).

Nous avons également présenté nos actions sociales alimentaires d'IAE lors de l'audition IGAS du 7 février sur l'aide alimentaire (très bien perçue également comme en témoigne le rapport final) et avons pu échanger avec les acteurs agricoles lors du SIA le 25 février juste avant le confinement. Nous avons repris nos activités de plaidoyer en mai et juin notamment auprès du ministère santé et solidarités et du ministère agriculture et alimentation. Enfin, nous avons eu la primeur du premier déplacement des nouvelles ministres du Travail (E.Borne) et de l'Insertion (B.Klinkert) à Chennevières le 10 juillet. Nous avons pu revoir Mme Klinkert le 9 septembre, elle s'est ensuite déplacée dans plusieurs autres jardins.

L'essentiel de notre activité devait alors se prioriser sur nos projets nationaux France relance avec un soutien avéré des différents ministères (Insertion, Santé solidarités, Agriculture alimentation).

En 2020, il y a eu



**10** Conseils d'Administration

**15** bureaux

**2** commission Stratégie,

**1** commission gouvernance



**2** commission stratégie financière

**1** séminaire équipe + 1 séminaire CA-équipe

**5** commissions d'appui aux structures

# TRAVAIL & TRANSITIONS FACE AUX CRISES



## Des Live Hebdo pour trouver des ressorts face aux crises

En pleine crise sanitaire, le Réseau Cocagne, ATEMIS et l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, ont conjointement décidé d'ouvrir au plus grand nombre un live hebdomadaire, chaque mercredi de 16h30 à 18H. Sorte de média alternatif et « capacitant », cet espace de dialogue a permis de décrypter les bouleversements générés par la crise, le confinement, de rendre visibles les initiatives à l'œuvre sur les territoires et d'ouvrir des perspectives d'actions communes. Chaque semaine, un enjeu révélé par la crise est traité via une chronique-débat, illustrée par le récit d'une expérience de terrain et discuté collectivement. Dans un souci d'opérationnalité, les thématiques traitées les mercredis sont reprises le jeudi suivant, en comité réduit composé d'opérateurs de terrain partenaires, pour développer des formes d'actions communes. « Le mercredi on pense, le jeudi, on agit ». Ainsi, près de 20 émissions se sont tenues, entre le 1er avril 2020 et le 25 juin 2020, co organisées et co animées par le Réseau et Atemis . [A revoir sur notre playlist You Tube.](#)

Ces émissions web se sont accompagnées de l'écriture de 4 tribunes :

- [#1 Alimentation & Démocratie : REJOIGNONS-NOUS maintenant, pour APRÈS](#)
- [#2 Santé : faire société au-delà du tout médicalisé](#)
- [#3 Vivre avec et dans la nature... Une exigence à repenser](#)
- [#4 Quel plan de relance ? Dans quelle perspective ? Selon quels principes ?](#)

# V. Observatoire



## La relance au coeur des territoires

Avec des hausses de 7% du chômage en 2020 et de 45% de demande d'aide alimentaire, la pandémie a généré une crise sociale qui ne fait que commencer. Avec la double fonction de structures d'insertion (accompagnant au retour à l'emploi) et de producteurs de légumes bio (dont une partie est réservée aux foyers défavorisés), les Jardins de Cocagne sont des acteurs opérationnels au coeur du plan de relance.

**Le saviez-vous ?** 44% des Jardins participent à la mise en oeuvre de dispositifs territoriaux (PAT, PTCE, TIGA, TZCLD, Fabrique des territoires, ...). Ce chiffre est cohérent avec l'engagement que prennent les Jardins en signant la [charte Cocagne](#) de répondre aux besoins du territoire. Il est certainement renforcé par l'orientation qu'a prise le Réseau Cocagne, à savoir accompagner ses adhérents dans une dynamique d'ancrage territorial, de coopération et d'inscription dans les politiques publiques locales.

En effet, **l'alimentation est une entrée fédératrice** et stratégique pour travailler à l'échelle du territoire sur des problématiques telles que la relocalisation, la résilience, la qualité de l'environnement, la santé, le paysage... **Et si cette vision systémique de la transition rimait avec justice sociale ?** Penser la transition au bénéfice des plus précaires : Penser l'usage des biens, notamment des biens essentiels, à partir des contraintes des personnes en situation de précarité, c'est les penser pour tous. L'inverse n'est pas vrai.

Ainsi, Les Jardins de Cocagne sont devenus des lieux d'expérimentation de la transition écologique et sociale. Ils font preuve d'une plasticité et d'une créativité associative et développent des actions très transversales. **Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire**, leur activité d'intérêt général (but non lucratif) et leur capacité à créer des synergies participent au développement territorial et les placent en tant qu'animateur de territoire auprès des collectivités.



**102** Jardins & Vigne de Cocagne sont réparties partout en France auxquels s'ajoutent **5** SIAE qui ont une autre activité que la production agricole.

Qu'est-ce qu'une Structure d'insertion ?

- **97%** des Jardins de Cocagne ont le statut associatif

*Ils portent une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), c'est à dire une structure conventionnée avec les Directions locales de l'Emploi (DIRECCTE) pour accompagner les personnes sans emploi depuis longtemps.*

- **98 %** des SIAE Cocagne sont des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), SIAE qui recrutent de façon non sélective les personnes les plus éloignées de l'emploi.

<b>UNE COMMUNAUTE DE CITOYENS</b>		<b>+ EMPLOI - INSERTION</b>	<b>5 620</b> emplois
<b>31 000</b> foyers consom'acteurs	<b>2 610</b> bénévoles & administrateurs	<b>+ ALIMENTATION - SANTE</b>	<b>1 200 500</b> paniers de légumes bio
<b>1 ACTION PUBLIQUE PRIORITAIRE :</b> l'Insertion par l'Activité Economique	<b>&amp; DES SOUTIENS PRIVES</b>	<b>+ ECONOMIE LOCALE</b>	<b>16,9 millions d'€</b> de chiffre d'affaires légumes
<b>7 actions publiques associées :</b> Santé & Solidarité, Agriculture, Environnement, Economie Sociale et Solidaire, Egalité des Territoires, Justice, Education	Fondations, Entreprises, Partenaires	<b>+ ENVIRONNEMENT</b>	<b>600 ha</b> d'agriculture biologique

## IMPACT 1 : Lutter contre l'exclusion par la remise en activité

### Combien de temps restent les salariés et que deviennent-ils ?

Les personnes en parcours d'insertion sont salariées sur des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 3 mois renouvelables jusqu'à une durée maximale de 24 mois. La **durée moyenne** des CDDI sur les Jardins de Cocagne est de **12 mois**.

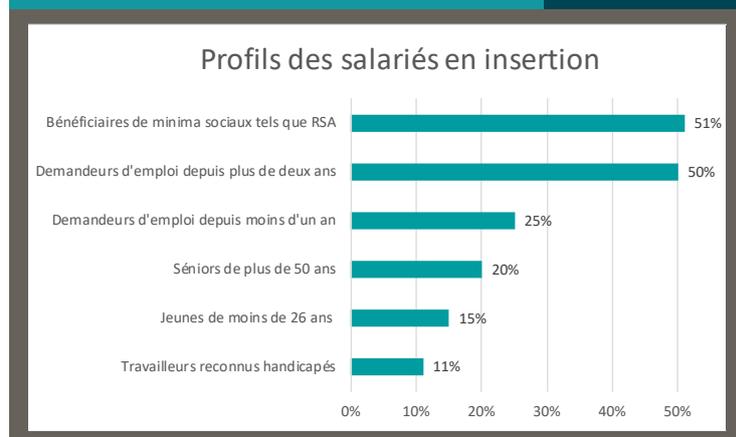
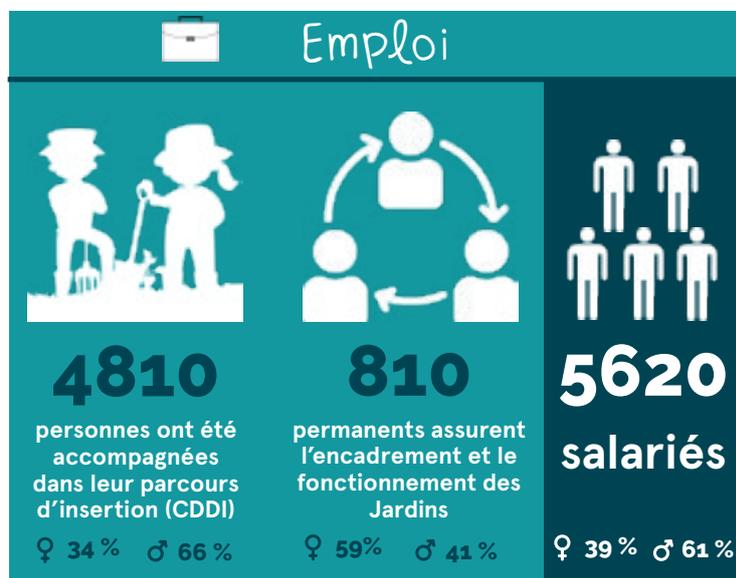
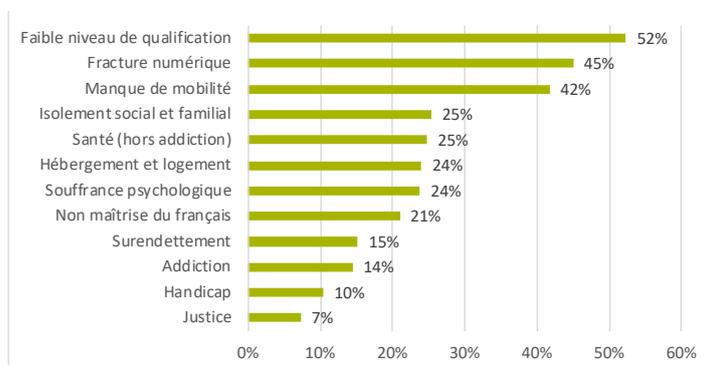
- **27 %** des salariés en insertion restent moins de 6 mois ;
- **45 %** des salariés en insertion restent plus de 12 mois.

Durant leur contrat sur le Jardin, les salariés en parcours co-construisent leur futur projet professionnel avec leur conseiller.e en insertion qui leur propose des formations, des stages, des immersions en entreprise. Ces actions permettent :

à **48 %** des personnes accompagnées de poursuivre leur projet professionnel (= sorties dynamiques), dont :

- 29 % en emploi durable
- 37 % de sorties positives (formations, poursuite du parcours en insertion, ...)
- 34 % en emploi de transition

### Sur le chemin du retour à l'emploi, quels sont les freins que les Jardins doivent lever ?



## IMPACT 2 : Penser autrement l'économie locale

### L'Economie Sociale et Solidaire au service de des territoires

Acteurs de l'ESS, les Jardins de Cocagne sont des structures agiles et non lucratives. Leur objectif est de démultiplier les supports apprenants pour les salariés en parcours dans le cadre d'activités participant à la transition écologique et sociale. Ainsi, les Jardins de Cocagne pensent le développement d'activités dans une logique de coopération avec les autres acteurs économiques locaux et d'expérimentations pour inventer de nouvelles formes d'économies inclusives. A ce titre, ils peuvent être des leviers structurants pour rendre de la capacité d'agir aux personnes et aux collectivités. Leurs expérimentations ont vocation à inspirer d'autres territoires, c'est tout le travail de diffusion que réalise le Réseau Cocagne. Parmi les innovations économiques repérées :

- > la mise en place d'une **monnaie d'échange** pour valoriser et encourager l'engagement de tous dans la transition
- > la mise en place de modalités expérimentales pour **soutenir les salariés en parcours dans la création d'activités**.





## IMPACT 3 : Aider au développement des circuits courts bio solidaires

Les salariés en parcours d'insertion au cœur des systèmes de relocalisation de notre alimentation

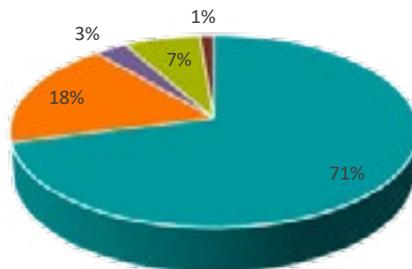
Les Jardins de Cocagne sont de véritables fermes en termes de surfaces, d'équipements, de compétences techniques. De plus, faisant partie des pionniers en France du système de commercialisation en paniers à des adhérents-consommateurs, les Jardins de Cocagne ont tous développé des moyens logistiques de distribution (conditionnement, livraison).

Sur leur territoire, certains Jardins sont devenus le point de jonction entre la demande de produits bio et l'offre de production, intégrant les produits des agriculteurs bio locaux dans les paniers Cocagne. Parmi les plateformes logistiques emblématiques : les Paniers Bio du Val de Loire, distribuent 4000 paniers /semaine en région parisienne.

89% des légumes bio vendus en direct aux consommateurs

### Mode de commercialisation des légumes

- Via les paniers
- Sur le(s) marché(s) (sur site ou non)
- En magasin(s) collectif(s) de producteurs
- En demi-gros, gros, grande et moyenne surface
- En restauration collective



## Circuits courts & Alimentation bio



**600 ha**  
de cultures bio



**1 200 500**  
paniers bio locaux et solidaires  
livrés partout en France



**10** unités de  
transformation ou services  
de traiteur/restauration



**6** plateformes logistiques



**1 480**  
points de dépôt & **11**  
magasins de producteurs ou  
épiceries itinérantes



**110 300**  
personnes nourries par les  
paniers Cocagne

## IMPACT 4 : Impulser des dynamiques de transition écologique

Un savoir-faire connecté à la nature

La reconexion à la terre et aux rythmes naturels des écosystèmes fait partie intégrante du projet Cocagne. Elle est synonyme de bien-être et a une fonction thérapeutique pour les salariés des Jardins. Elle est aussi génératrice d'un certain savoir-faire mis à profit par les Jardins dans le cadre d'activités de diversification (entretien d'espaces naturels, espaces verts, nature en ville, éducation à l'environnement, ...).

Une vision écosystémique de la transition

Par ailleurs, l'alimentation est une entrée fédératrice pour travailler à l'échelle du territoire sur des problématiques telles que la relocalisation, la résilience, la qualité de l'environnement, la santé, le paysage ... Ainsi, les Jardins de Cocagne proposent d'impulser par l'action une prise de conscience environnementale et des dynamiques de transition. **Cela se traduit par la sensibilisation et la formation des salariés en parcours aux métiers de la transition.**



## Environnement



**4810**  
personnes formées  
aux métiers de la  
transition  
sur **600 ha**  
d'agriculture bio  
intégrés à la Trame  
Verte & Bleue

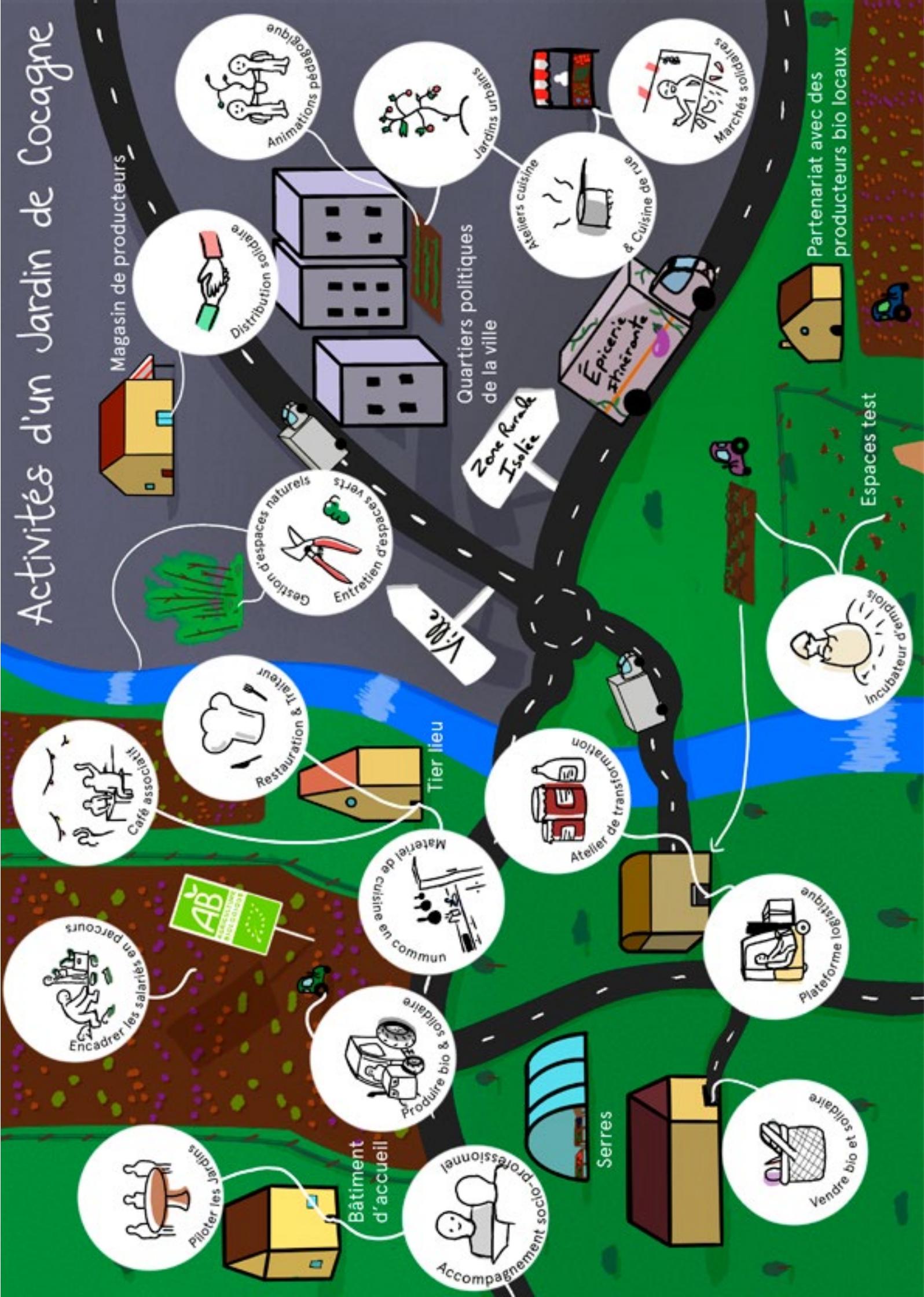


**25**  
Jardins de Cocagne  
proposent  
des services  
environnementaux  
tels que l'entretien  
des bords de rivières  
ou des sentiers ...



**78%**  
des Jardins de  
Cocagne mènent  
des activités de  
sensibilisation  
et d'éducation à  
l'environnement

# Activités d'un Jardin de Cocagne



Magasin de producteurs

Distributeur solidaire

Animations pédagogiques

Jardins urbains

Quartiers politiques de la ville

Ateliers cuisine & Cuisine de rue

Marchés solidaires

Partenariat avec des producteurs bio locaux



Gestion espaces naturels / Entretien d'espaces verts

Zone Rurale Isolée

Ville

Café associatif

Restauration un & Tailleur



Tier lieu

Atelier de transformation

Incubateur d'emplois

Espaces test



Materiel de cuisine en commun

Produire bio & solidaire



Serres

Plateforme logistique

Encadrer les ateliers en parcours

Piloter les jardins



Bâtiment d'accueil

Accompagnement socio-professionnel

Vendre bio et solidaire



# VI. Faire réseau

## Pour bien vivre son métier et anticiper l'avenir

### Créer, piloter un Jardin de Cocagne ou y travailler : une tâche qui nécessite technicité et engagement

A la jonction de l'action sociale et de la production agricole, un Jardin de Cocagne est en dialogue constant avec les politiques de l'emploi, de lutte contre la pauvreté et le secteur professionnel agricole. Il fonctionne grâce à une équipe de permanents dont les compétences sont complémentaires :

- **la direction** (animation de la gouvernance associative, gestion administrative, développement du projet, stratégie économique et management d'équipe) ;
- **l'accompagnement socioprofessionnel** des salariés en parcours d'insertion, métier en constante mutation, en prise avec les évolutions du monde du travail et des situations de précarité ;
- **l'encadrement technique** des équipes de salariés en parcours, point de jonction entre la mission d'insertion et la production, avec une mission d'intégration des nouveaux salariés en parcours au sein de l'équipe et de formation en situation de travail ;
- **la production agricole** et plus particulièrement le maraîchage bio diversifié, très technique et exigeant ;
- **la commercialisation** dans une logique d'implication des consommateurs qui sont invités à sortir de la posture de «client» pour devenir acteur du projet social du Jardin.

### Des Jardins qui se sont diversifiés avec le temps nécessitant de nouvelles compétences

Le maraîchage bio n'est plus la seule activité des Jardins de Cocagne. Autres productions agricoles, transformation de fruits et légumes, plateformes logistiques, épiceries itinérantes, magasins, entretien d'espaces verts ou naturels, animations pédagogiques, animation de jardins partagés,...: les Jardins ont développé de nombreux services et, avec eux, de nouveaux supports apprenants. De ce fait, les encadrants techniques sont amenés à exercer de nouveaux métiers et de nouveaux profils viennent grossir les équipes des Jardins : chargés de développement, animateurs, ...

### MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Le Réseau Cocagne part du principe que ces nouvelles activités font sens dans le cadre du projet associatif du Jardin en lien avec les besoins du territoire. C'est pourquoi, le Réseau a catégorisé ses activités par objectifs :

- **Participer à la structuration de filières bio solidaires en lien avec les producteurs**
- **Construire des solutions d'accessibilité alimentaire pour tous**
- **Participer à la «réparation» et à la transition écologique du territoire**
- **Créer de nouvelles formes d'emploi et de nouveaux débouchés pour les salariés**



L'implication des permanents dans les groupes de pairs, réunions régionales,... est essentielle pour éviter à chacun de se sentir isolé dans son métier et pour s'inspirer des autres. Elle doit être articulée à des plans de formation pour la professionnaliser les équipes.



Ces nouvelles activités ont été développées à l'initiative des Jardins. Elles sont capitalisées par le Réseau Cocagne, analysées, objectivées dans le cadre de recherches-actions, puis diffusées pour en valoriser les impacts et les déployer.



# Dispositifs d'accompagnement du Réseau Cocagne

## L'intelligence collective au cœur du dispositif ...



Le Réseau Cocagne vous propose une offre globale d'accompagnement et de développement des compétences, où formations, TSF Collectifs, journées techniques, groupes de travail, visites apprenantes ... se complètent et convergent vers un même objectif; un programme global, innovant, riche et varié qui s'appuie sur le savoir-faire des Jardins et l'expertise de partenaires qui connaissent le fonctionnement d'un Jardin de Cocagne.



Un site internet avec l'ensemble des rencontres:  
[www.ressources.reseaucocagne.asso.fr](http://www.ressources.reseaucocagne.asso.fr)



Des espaces d'échanges prolongés par des dispositifs digitaux (google groups, ...)



Des comptes rendus et retours d'expérience capitalisés dans une boîte à outils partagée



Réunions Régionales

Ces réunions par fonction (dirigeants, d'ASP, encadrants techniques) favorisent les échanges, le travail entre Jardins et l'inscription des Jardins dans une actualité nationale.



Groupes de Pairs

Groupes de Jardins qui connaissent la même réalité, ils permettent aux Jardins de partager, se soutenir et d'analyser leurs pratiques en toute confiance.



Groupe de Travail

Véritables collectifs experts, ils échangent sur une thématique précise autour de retours d'expérience afin de définir les besoins d'accompagnement et d'outils.



TSF Collectif

Visite apprenante sur un Jardin ressource: elle est organisée si plusieurs adhérents s'intéressent à un même sujet pour lequel une personne ressource est identifiée, au sein du Réseau, pour son expérience et son savoir-faire.



FORMATION

De la conduite technique de cultures à la prise en compte de la détresse psychique, les formations portées par le Réseau couvrent de nombreuses thématiques, reflètent des activités variées des Jardins.



Journée technique

Journées de formation, principalement destinées aux encadrant-e-s-maraîcher-e-s, sur des thèmes en rapport à l'activité de production des Jardins de Cocagne. Elles se déroulent sur un Jardin.



Visite apprenante

Visites terrain sur un Jardin qui a développé une innovation, ces visites sont ouvertes à tous. L'occasion de venir avec ses élus ou partenaires pour inspirer l'action sur d'autres territoires.



Rencontres - Débats

1 à 2 fois par an, le Réseau Cocagne organise des débats thématiques avec des partenaires, pour apprendre des positionnements de chacun et organiser des convergences.



Le Lab'Cocagne

Rencontres entre praticiens et théoriciens, autour de l'alimentation et du travail, les deux piliers d'un questionnement plus large visant à repenser la qualité de vie des individus dans la société.



## ... Associée à un appui individualisé

L'objectif est que tous les Jardins de Cocagne puissent confronter leurs problématiques et trouver des réponses dans les accompagnements collectifs. Les accompagnements individuels permettront d'orienter les Jardins vers les temps collectifs les plus appropriés et de mobiliser des accompagnements renforcés en fonction des besoins.



**VisioDiagnostic**

Un déménagement? L'acquisition de nouveaux terrains? Une sollicitation nouvelle des collectivités? Des enjeux de gouvernance interne? Une stratégie de développement? Le visiodiag permet d'éclairer la situation d'une méthodologie nouvelle et d'identifier des pistes de solutions opérationnelles.



**TSF individuel**

permet de faire bénéficier à un Jardin de l'expérience et/ou de l'expertise développée par un autre Jardin sur un thème donné. Il se caractérise par la « relation duelle » entre « ressource » et « bénéficiaire ». L'action peut se dérouler, en fonction de son objectif, ou sur le site du bénéficiaire, ou sur le site de la personne ressource.



**Parrainage**

s'envisage sur une durée prolongée, supérieure à 5 jours. **Objectif :** accompagner de façon opérationnelle la mise en œuvre d'un projet ou d'une action d'importance stratégique pour le bénéficiaire, sur lequel l'appui d'un expert sur la durée est opportun. Pour cela, doivent être clairement identifiés les objectifs, la méthode de travail et le planning.



**Votre référent FDI**

Dans le cadre de la mobilisation du Réseau et des Jardins de Cocagne autour du FDI rebond, chaque Jardin s'est vu attribué un salarié référent pour suivre le montage du dossier et le lien avec la candidature nationale. Nous garderons cette méthode jusqu'à la fin des projets FDI. Le salarié référent a comme rôle de guider le Jardin dans les accompagnements du Réseau.



**AAP - Soutien financier**

La moitié du budget annuel du Réseau Cocagne est redistribué aux Jardins de Cocagne (Appels à projets internes, Paniers Solidaires, Plan Serres,...). Cette particularité s'accompagne d'un appui individuel de conseil sur le calibrage du projet, de suivi des investissements et de valorisation des projets réalisés auprès des financeurs.

# Des accompagnements construits par et pour les Jardins de Cocagne

## Le Transfert de Savoir-Faire (TSF) Un dispositif pour valoriser les richesses internes

Le TSF est un dispositif phare de la construction de la compétence collective du Réseau. C'est avant tout une philosophie d'échanges et de partages entre pairs.

Le principe est que tout acteur du Réseau (dirigeants, administrateurs, chef-fe-s de culture, ASP/CIP, chargé-e-s de développement...) peut avoir développé des connaissances ou une expertise spécifique ou avoir mené des projets qui ont permis de développer des activités, d'améliorer la production, le cadre de travail, ou d'impulser des dynamiques vers l'emploi.

Le TSF permet aux Jardins de partager leurs savoir-faire et leurs expériences et ainsi s'inspirer les uns des autres.

Notre enjeu aujourd'hui est de « dénicher » toute cette richesse, pour qu'elle soit partagée et enrichie par l'échange, les questions, les visites.

*Pour soutenir ces initiatives, le Réseau Cocagne prend en charge le coût d'organisation des TSF Collectifs, ainsi que l'indemnisation des Jardins ressources. Pour les TSF individuels et les parrainages, le Réseau Cocagne prend en charge 50% de l'accompagnement, le reste étant à la charge du Jardin bénéficiaire.*

## Groupes de Pairs, Groupes de Travail et Réunions Régionales Pour s'inspirer et se soutenir

Plus positionné comme «Coeur de Réseau» avec ses adhérents, que comme «Tête de Réseau», le Réseau Cocagne propose d'animer une dynamique d'entre-aide entre les Jardins de façon à co-construire des réponses les plus adaptées aux situations de chacun.

Ces espaces d'échanges se sont révélés particulièrement précieux lors cette année de crise. Les échanges entre Jardins se sont multipliés et ont joué un rôle de soupape. Ils ont aussi montré l'intérêt de mobiliser l'intelligence pour s'adapter aux situations inédites.

## Une nouvelle habitude : les webinaires

Contraintes sanitaires obligent, la plupart des espaces d'échanges s'est tenu sous forme digitale cette année. Si chacun a hâte de se retrouver en présentiel, nul doute que les webinaires resteront de mise pour répondre à certains objectifs : la possibilité pour tous d'assister sur un temps réduit ou de visionner les replay.

En 2020, il y a eu



**8** sessions de formation réalisées

**27** journées de formation

**64** stagiaires



**3** TSF Collectifs

**174** participants

**8** TSF individuels validés dont 6 réalisés

# Construction d'un consortium expert

## Construction d'un consortium expert

Le Réseau Cocagne est dans une stratégie d'alliance avec des partenaires identifiés pour leur travail exploratoire sur des thématiques proches des terrains d'action des Jardins de Cocagne.

Ces partenaires nous aident à concevoir des formats d'accompagnement adaptés aux besoins des Jardins. Leur expertise est complémentaire à celle des Jardins de Cocagne qui sont, eux aussi, parties intégrantes du dispositif d'accompagnement en fonction des savoir-faire identifiés et des expérimentations mises en oeuvre sur le terrain. La mise en place de ce consortium permet d'inscrire la professionnalisation des Jardins dans une trajectoire globale qui va bien au delà des journées de formation avec la constitution d'un fond documentaire et la mise en place d'accompagnements individuels ...

## Une réforme de la formation qui engendre une réflexion sur l'OF

La réforme de la formation professionnelle portée par la loi du 5 septembre 2018 a substantiellement modifié le système à tous les niveaux. Cette évolution mène à questionner l'activité formation du Réseau Cocagne, organisme de formation depuis 2000 et, depuis 2017, agissant sur le marché de la formation professionnelle comme Organisme de Formation reconnu.

Pour développer ces réflexions et proposer un modèle économique et d'organisation adapté, le Conseil d'Administration a mandaté un Groupe de Travail ad hoc avec comme mission d'étudier la faisabilité d'un projet de mutualisation des ressources avec d'autres OF qui partagent à la fois le projet politique et un besoin d'allocation de ressources optimisée.

Pour le Réseau Cocagne, le lien avec les besoins des Jardins reste un point central. Les retours d'un sondage diffusé début juillet confortent le Réseau dans le choix de travailler pour maintenir une offre de formation Cocagne tout en développant d'autres thèmes liés au développement des territoires, la transition écologique, la citoyenneté alimentaire.

Le Groupe de Travail, réunis en visio le 24/9 et le 24/10, a écrit les statuts de l'association Travail & Transitions.



# 278 RETOMBÉES MÉDIA IDENTIFIÉES

A la télévision A la radio...



Sur le web



Dans la presse...



## Des retombées en forte hausse

A côté des relations presse avec + 21% de retombées media en 2019, l'ensemble de la communication du Réseau Cocagne est relayé sur les réseaux sociaux

- Twitter : 2124 abonnés (+15%) / + 198 publications
- Facebook : 5077 mentions J'aime / 5564 abonnés (+13%) / + 160 publications
- You Tube : 259 abonnés (+49%) / + 46 vidéos publiées / + 3 playlists

A noter qu'une attention toute particulière est apportée pour relayer sur les réseaux sociaux l'actualité des Jardins de Cocagne, avec – notamment – une action de veille sur Facebook pour relayer les posts des Jardins de Cocagne (plus présents sur Facebook que sur n'importe quel autre réseau social).

# Partie II

## Ré-enchanter le travail

I - Bien vivre son métier d'ASP/CIP

II - Vers un travail inclusif et durable ?

III - Former les équipes



# L'insertion, une solution pour prévenir les récidives

Un accord-cadre national a été signé entre le Ministère de la Justice et le Réseau Cocagne, suite à la création de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP), émanation de la réforme de la justice visant à redonner du sens et de l'efficacité aux peines prononcées mais aussi à lutter contre la récidive.

En signant cette convention de partenariat, en novembre 2019, le Réseau Cocagne a fait le choix explicite de contribuer à favoriser et à développer la place du TIG et des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) au sein des structures adhérentes.

A Châteauneuf-les-Martigues, l'accueil de personnes placées sous main de justice est chose courante mais la dernière formule en date, le TIG collectif, se voulait expérimentale. A l'heure du bilan, la parole est très libre aux termes de 40h passées ensemble au Jardin. C'est le temps des révélations, avec des problématiques sociales et de santé qui apparaissent ; mais aussi, des souhaits explicites quant à la suite à donner à cette première période de TIG. Après la découverte de l'« apaisement au contact de la nature », d'un « autre secteur d'activités ». Les plus motivés parleront de prise de recul et de remise en question qui s'accompagnent d'une participation plus active lors des temps d'accompagnement socioprofessionnel. Les enjeux sont alors de se projeter dans un après-TIG auprès de Graines de Soleil. Et là, la satisfaction d'avoir appris des choses permet de se projeter dans le cadre d'un futur emploi. La remobilisation est certaine, tangible et se mesure à chaque entretien.

Une prouesse réalisée en sortie de confinement puisque le calendrier et les objectifs sont tenus et surtout la belle surprise d'avoir une si bonne dynamique de groupe avec des profils très différents !

Ce bilan en temps de crise sanitaire est un avant-goût d'un TSF collectif à destination des Jardins de Cocagne qui se tiendra en 2021.

# I - Bien vivre son métier d'ASP/CIP

En lien avec le GT « ASP » : avec J. Monserat (référent)

## L'accompagnement des professionnels en temps de Covid

Afin de soutenir et de favoriser la coopération entre ASP/CIP lors de la période inédite du début de la crise sanitaire, il a été proposé des temps d'échanges entre pairs en visioconférence, en groupes identifiés et restreints se retrouvant toutes les 2 à 3 semaines sur le même créneau horaire d'une heure.

5 groupes se sont ainsi constitués pour partager, s'inspirer et se soutenir tant lors de la période du 1er confinement que lors du déconfinement. Ces réunions animées par la chargée de mission du Réseau Cocagne leur a permis d'échanger sur les modifications de leur quotidien de travail et de s'interroger sur leur pratique professionnelle, dans un climat bienveillant. Le caractère volontaire mais néanmoins engageant de ces visioconférences a permis de faire émerger des besoins, en toute humilité, et ont abouti à l'organisation de webinaires pour y répondre. Ils ont été ouverts aux directions et aux encadrants techniques qui ont pu partager sur des problématiques de terrain et faire ainsi réseau.

4 webinaires ont eu lieu :

- Spécifique aux ASP/CIP : Inventer autrement l'accompagnement en temps de crise (9 participants de 7 Jardins)
- La formation aux gestes barrières (26 participants de 19 Jardins)
- La préparation à la reprise (13 participants de 9 Jardins)
- Comment se passe la reprise ? (12 participants de 9 Jardins)

La présence d'un intervenant extérieur (médecin du travail, ingénieur ergonomiste et psychothérapeute) a permis d'avoir des apports théoriques et des temps de questions/réponses à des fins d'application sur le terrain. 2 ASP/CIP ont aussi pu témoigner de leurs initiatives pertinentes dans le cadre de ces webinaires.

## Les webinaires thématiques

Le format des webinaires initié lors de la crise sanitaire s'est avéré particulièrement pertinent : format d'une heure et demi maximum, ouvert à tous les professionnels des Jardins sur des sujets inter-métiers avec une forte

demande de transmission des CR et des replays, pour celles et ceux qui ne pouvaient pas y assister. 4 sujets ont ainsi été proposés entre les mois de juillet et décembre 2020 : la formation des CDDI, la plateforme de l'inclusion, la démarche Sève Emploi, l'AFEST.

## La communauté numérique des ASP/CIP des Jardins de Cocagne

Un groupe de discussion numérique a été initié en juillet 2019. Canal d'échanges de pratiques et d'outils, il s'est avéré être davantage utilisé à des fins de diffusion d'informations à destination des ASP/CIP, particulièrement utilisé lors du confinement de mars 2020. La crise sanitaire et les nouvelles habitudes prises pendant cette période de télétravail accru (temps d'échanges entre pairs, webinaires ...) ont permis de décloisonner les relations entre les ASP/CIP, du moins de les dé-régionaliser, mais aussi de parfaire la pertinence de cet outil désormais bien approprié par tous. Des demandes entre ASP/CIP se font librement sur des sujets très variés (liens avec la MSA, outils d'accompagnement socioprofessionnel, mutuelle obligatoire, référence des encadrants techniques ...). Ainsi, des demandes partagées permettent de construire une offre de réseau au plus près des besoins.

### En 2020, il y a eu



**8** réunions en visioconférence regroupant **44** professionnels de l'accompagnement socioprofessionnel soit **37** Jardins représentés.

**99** membres au sein de la communauté numérique des « ASP & CIP des Jardins de Cocagne ».

**15** Jardins utilisateurs du logiciel Siham.

# PAYS DE COCAGNE

Favoriser l'émancipation des jardiniers



## Groupe de Travail autour de l'émancipation (destination forum)

En novembre 2021 se tiendra le forum national Cocagne sur la thématique de « L'émancipation, c'est ici et maintenant ! ». A cette fin, nous nous sommes rapprochés en 2020 de l'association AequitaZ pour qu'elle nous accompagne sur cette approche naissante au sein du Réseau. Nous avons ainsi constitué un groupe de travail mixte comprenant des chargés de mission du Réseau et des professionnels des Jardins représentant toutes les fonctions : accompagnement socioprofessionnel, direction, encadrement technique, animation du réseau d'adhérents.

8 fiches-action, inspirées des pratiques des Jardins, ont été conçues en 2021 lors d'une rencontre du groupe de travail qui nous permet aujourd'hui de lancer l'expérimentation « émancipation » au sein des Jardins en vue d'une restitution lors du forum.

# II - Vers un travail inclusif et durable ?

## Désacraliser le lien aux entreprises et renforcer les sorties à l'emploi

Accompagner les structures adhérentes dans cette réflexion au long cours apparaît comme un axe stratégique majeur et se décline d'ores et déjà par :

- **Un GT national « accompagnement »** dédié(s) aux liens des Jardins avec les entreprises ;
- **Des échanges avec les Jardins entrés dans la démarche SEVE :**

*D'abord expérimentale puis dans une phase d'amorçage qui se veut exponentielle au cours des prochaines années, la démarche Sève Emploi, inscrite au plan Pauvreté, interpelle de nombreux Jardins qui ont exprimé le besoin d'avoir un retour d'expériences des collègues déjà engagés. Un webinaire a donc été organisé en 2020.*

*Les 4 principes fondateurs sont les suivants :*

- *Nul n'est inemployable ;*
- *C'est la situation de mise au travail qui permet de révéler les atouts de la personne ;*
- *C'est au salarié de choisir son projet professionnel ;*
- *Il convient d'ajuster les organisations sans changer les personnes dans l'objectif de former les entreprises en matière de gestion RH.*

*C'est donc convaincu par ces préceptes que plusieurs Jardins se sont lancés dans l'aventure, en équipe.*

- **L'expérimentation BimBamJob :** 19 Jardins se sont portés volontaires afin d'expérimenter une solution numérique pendant une année, à titre gracieux. Cette interface propose une mise en relation entre les recruteurs et les personnes en recherche d'emploi, selon les critères et le profil de compétences définis. Les ASP/CIP peuvent suivre et accompagner la recherche des salariés en parcours et diffuser leurs candidatures auprès des recruteurs.
- **Une communication conséquente** pour inviter les ASP/CIP à se former à la démarche éducative de l'ADVP: le nombre de professionnels formés à la méthode s'accroît et une communauté de praticiens voit le jour. Cette démarche permet de travailler de manière collective et pertinente le projet professionnel ainsi que sa mise en oeuvre opérationnelle. [À visionner sur notre chaîne You Tube.](#)

## Transition des métiers, métiers en transition ou métiers de la transition

Un Jardin de Cocagne peut-il contribuer à proposer des réponses aux besoins de main d'œuvre agricole du territoire ? Les Jardins de Cocagne développent de plus en plus de prestations de service pour les acteurs du territoire : plateformes logistiques, ateliers de transformation alimentaire pour le compte de producteurs ou de restaurations collectives, ateliers pédagogiques, etc.

Dans cette optique, il s'agit aussi de se positionner comme élément central d'une dynamique territoriale autour de l'emploi qui met en relation :

- » publics en situation de précarité et privés d'emploi,
- » entreprises locales qui ont besoin de main d'œuvre (qualifiée en non)
- » acteurs institutionnels à la recherche de solutions pour rénover leurs modèles d'animation territoriale

Le Réseau Cocagne se propose aujourd'hui d'identifier et d'accompagner ces démarches territoriales des Jardins. Il s'agit de caractériser, dans une démarche prospective, les nouveaux métiers (ou les nouvelles compétences dues à la transformation de certains métiers) liés à la transition alimentaire (relocalisation de la production, écologisation des systèmes, organisation des circuits courts etc.). L'objectif principal de ce projet est d'étudier les perspectives d'emploi créées par ces filières sur les territoires, ainsi que les trajectoires qui peuvent permettre aux personnes dites « précaires » de répondre aux besoins de compétences et de main d'œuvre. Plusieurs territoires ont été identifiés dans ce sens et le sujet est mis à l'ordre du jour des différents groupes de travail (ruralité / espaces verts / avenir bio). Une fiche de capitalisation est en cours de finalisation sur l'expérience de Blois



# Concertations autour du Plan Ambition Inclusion

Entre janvier 2019 et février 2020 le Réseau Cocagne a participé, avec les représentants qualifiés des réseaux IAE, aux groupes de travail thématiques techniques (animés par la DGEFP), ainsi qu'aux Comités de Pilotage animés par le Haut-Commissariat à l'Inclusion.

En parallèle des rencontres, le Réseau Cocagne s'est mobilisé pour rencontrer, échanger et négocier des positions communes avec les autres réseaux IAE. Ayant affirmé des positions communes, le Réseau Cocagne s'est associé à 5 autres réseaux IAE pour élaborer un recueil de propositions remis au Ministère en juin 2019. En juillet, la publication du Pacte par le conseil de l'Inclusion a repris une grande partie de ces propositions.

Les travaux sur le Pacte d'ambition se sont poursuivis en 2020 autour de :

- L'académie de l'Inclusion
- Le calcul du ratio activité économique/financement public pour les ACI

Ces contributions et les évolutions éventuelles des dispositifs de l'IAE sont régulièrement transmises aux Jardins à travers la Lettre d'Infos et des webinaires thématiques.

# III - Former les équipes

Sous la gouvernance de la **Commission Emploi et Compétences** : avec J.Monserat, V. Hanon, C.Mostkowky Chene, M.Schaffer

## Accompagnement individuel

Le Réseau Cocagne accompagne les Jardins dans leur réflexion stratégique autour de la professionnalisation et du développement des compétences. En 2020, les demandes des Jardins ont tourné autour du :

- Lien entre stratégie, projet associatif et plan de formation
- Recrutement, grille salariale, fiches de poste,
- Parcours de professionnalisation des salariés, choix de leur formation
- Appui et informations diverses pour leurs projets de formation de leurs salariés permanents et en CDDI.
- Méthode d'élaboration de plan de formation

Par ailleurs, le Réseau Cocagne a participé au forum de l'IAE organisé par l'URSIIE de l'île de Réunion sur invitation du Jardin de Cocagne ALIE pour présenter la dynamique d'accompagnement et de professionnalisation du Réseau.

## Mise en oeuvre de la réforme de la formation

Depuis le 1er avril 2019, les Jardins de Cocagne sont rattachés à Uniformation en application de la Convention Collective ACI et comme établi par la réforme de 2018. 2020 a été l'année de la mise en oeuvre de la réforme dans le cadre d'un contexte de crise.

Le Réseau Cocagne a informé régulièrement les Jardins des points de vigilance & démarches à effectuer via la Lettre d'Infos et lors d'un flash info spécifique. Par ailleurs, 2 webinaires ont été organisés (sur la formation professionnelle post covid19 et l'AFEST)

## Commission Nationale Paritaire de la Branche des ACI

Le Réseau Cocagne est membre fondateur du Synesi, le syndicat des employeurs des Ateliers et Chantiers d'Insertion. A ce titre il est membre des instances de la Branche ACI, dont la CNPEF.

En 2020, le Réseau Cocagne a participé à 10 réunions, notamment pour la rédaction du nouvel accord de branche (en application de la loi Choisir son avenir professionnel) afin de :

- établir la liste des certifications éligibles à la Pro-A, en respectant les critères suivants : « forte mutation de l'activité » et « risque d'obsolescence des compétences » déterminer tous les points à mentionner pour l'accord relatif aux contrats de professionnalisation, notamment déterminer les mesures spécifiques aux ACI relatives : à la durée du contrat, au montant de prise en charge des frais

En 2020, le Réseau Cocagne a ainsi pu obtenir :

- le report des crédits PIC IAE non consommés en 2020 sur le premier semestre 2021
- Un taux de prise en charge pour les formations des salariés en CDDI pour 2021 plus favorable (disparition du plafond à 13€/h pour les formations de base)
- L'affectation de 200K€ supplémentaires, issus de l'enveloppe conventionnelle 2020 sur la formations des permanents des ACI jusqu'au 31/12/2021

## Webinaire AFEST :

Le 3 décembre 2020, le Réseau Cocagne a organisé un webinaire sur l'Activité de Formation En Situation de Travail qui a réuni 42 personnes, dirigeants, ASP/CIP et encadrant-e-s de 28 Jardins.

La mobilisation autour de ce sujet témoigne qu'une démarche AFEST questionne la construction des parcours, la posture et la mission de l'encadrant, l'organisation globale du jardin et son budget. Il ne s'agit donc pas simplement d'une démarche pédagogique ou d'un nouveau mode de financement, mais d'un vrai projet de structure qui nécessite une appropriation de la part de toute l'équipe permanente et un consensus sur la mise en place d'une organisation apprenante.

Des échanges riches qui ont fait émerger l'envie d'aborder ensemble ce sujet complexe, qui repose sur la situation de travail au cœur de la formation et la formation au cœur de la situation de travail. Après un temps d'information et de découverte, les jardins souhaitent passer à l'action. Un Groupe de travail sera lancé par le Réseau Cocagne pour établir un diagnostic collectif du besoin et des ressources mobilisables (les OPCO, les OF du réseau, des experts externes) et définir les actions concrètes pour accompagner les Jardins qui se lanceront dans l'AFEST.

# TRAVAIL & TRANSITIONS

*La Transition Alimentaire au service de la relance économique de nos territoires & de l'inclusion des plus fragiles*



## Appel à projets FDI exceptionnel : Le Réseau Cocagne mobilisé

Dans le cadre du plan de relance, la DGEFP a lancé un appel à projets relatif au FDI exceptionnel pour la relance inclusive et la croissance de l'IAE. Le Conseil d'administration du Réseau Cocagne a voté le 10 septembre le dépôt d'un dossier national axé sur le plan serres (serres), le plan sécheresse (matériel d'irrigation et ingénierie d'amélioration du système), l'économie numérique (logiciel de commercialisation Cocagnebio et site web national identifiant l'offre locale des Jardins) et les projets de territoire type écopôles (frais d'ingénierie et d'étude).

Le dépôt d'un dossier national Cocagne est le fruit d'un plaidoyer intense. Le Réseau Cocagne a acté lors d'un rendez-vous avec Mme Klinkert, Ministre déléguée chargée de l'insertion, le 9 septembre 2020, la possibilité de déposer un dossier d'envergure nationale intégrant des modalités plus attractives qu'une demande déposée à l'UD locale.

Le Conseil d'administration du 10 septembre a voté la mobilisation générale de l'équipe du Réseau sur ce projet de réponse nationale Cocagne. Concrètement, cela signifie un dispositif d'accompagnement adapté et spécifique.

9 Réunions Régionales Dirigeants en visioconférence ont ainsi été organisées du 15 au 25 septembre afin de présenter l'appel à projets de la DGEFP et la proposition Cocagne. Chaque Jardin a compté un référent au sein de l'équipe afin de faire remonter les projets intégrant le dossier national, répondre aux questions concrètes et recueillir le dossier complété et les pièces justificatives avant le 16 octobre.

Finalement, le dossier national Cocagne «travail et transition» co-construit avec 80 Jardins a été lauréat du FDI rebond autour de 4 axes créateurs d'emplois.

# Partie III

## Droit à une alimentation de qualité pour tous

I - Programme Paniers Solidaires

II - Accessibilité alimentaire



## Vrac solidaire spécial COVID-19

Pour apporter des solutions en légumes frais, bio et accessibles, dans le contexte de crise sanitaire survenu lors du premier confinement, un dispositif spécifique a été imaginé, avec le soutien de la Fondation de France, relayé ensuite par une aide exceptionnelle de la DGCS : livraisons à domicile de Paniers Solidaires pour les plus fragiles et distributions exceptionnelles dans des circuits d'aide alimentaire. La mobilisation des Jardins a été immédiate, spontanée et souvent improvisée avec les moyens du bord pour assurer la continuité de leur mission d'accessibilité alimentaire.

Les échanges engagés cette année au travers de distributions solidaires sous forme de vrac ont permis de susciter de nouveaux intérêts de la part de structures de l'aide alimentaire, mais surtout de toucher un public plus large, en situation de précarité alimentaire. L'opération initiée lors du premier confinement et renouvelée pour la période septembre – décembre a vu 27 Jardins s'engager sur des distributions d'urgence en vrac. L'apport de produits frais, bio et de proximité a ainsi suscité un engouement qui peut être porteur de réflexion, auprès d'une multiplicité d'acteurs autour d'environ 72 partenariats : CCAS, Banque alimentaire, associations d'aide aux migrants, Restos du cœur, épiceries solidaires, Secours Populaire, Croix rouge, CROUS, CADA, CHRS...

Au total, ce sont donc 29 Jardins qui ont participé aux différentes opérations du dispositif d'urgence, soit 48 tonnes de légumes bio en vrac et 4670 paniers ont été distribués en 2020 (soit environ 65 tonnes de denrées au total) à 16 940 personnes environ.

# I - Programme Paniers Solidaires

Sous la gouvernance de la **Commission Paniers Solidaires** :  
avec JJ-Croisille et J.Monserat (référénts), J-B.  
Schoonheere, J-F.Dusseigneur, D.Hays, E. Bernard.

## Le programme fête ses 10 ans

Et cette dixième année marque un changement d'échelle du programme «accessibilité alimentaire» au Réseau Cocagne. 13 nouveaux Jardins ont intégré le programme en 2020.

Afin d'appuyer l'accompagnement des Jardins, de nouvelles propositions ont commencé à se construire avec:

- l'organisation de deux sessions de formation Animateur en Cuisines Nourricières et bien vivre alimentaire ;
- la construction du rôle et des missions des 6 référents régionaux de l'alimentation ;
- la mise en place d'un accompagnement alimentaire dématérialisé avec la réalisation de vidéos cuisines nourricières réalisées par des animateurs formés ;
- le renforcement de l'échange de pratiques autour du programme Paniers Solidaires avec la réalisation de visio bimensuelles ...

## Adhérents Paniers Solidaires

Selon les territoires, les partenaires et les Jardins, les personnes s'engageant dans l'opération peuvent être sélectionnées selon les critères suivants :

- disposer d'un faible quotient familial ou d'un faible reste à vivre ;
- être allocataires du RSA ;
- être en contrat d'insertion ;
- être bénéficiaire de l'aide alimentaire ;
- être une personne isolée
- ou un étudiant en situation de précarité.

En 2020, 8 jardins (Aspire, Jardin d'Astrée, Haute Borne, Opti'ism, Graine en Main, la Montagne Verte, Lortie et Tero Loko) ont travaillé avec des étudiants, lors de distributions sur les sites universitaires et en lien avec des structures partenaires étudiantes. Certains étudiants ont également intégré d'autres points de distributions proche de leurs logements.

Le nombre de Jardin travaillant avec un public étudiant a donc doublé par rapport à 2019. La volonté d'étendre les distributions de paniers solidaires à destination de ce public a été renforcée par le constat rendu criant avec la crise sanitaire de l'ampleur de la précarité étudiante.

## Accompagnement alimentaire

En parallèle de la distribution des paniers, sont proposés des ateliers pédagogiques sur les pratiques alimentaire, des visites de Jardin, des modules théoriques sur la nutrition ou des ateliers jardinage. Ces ateliers sont autant d'occasions de créer du lien social et de l'échange autour de l'alimentation. Ces actions ont plusieurs visées : apprendre à consommer les légumes de saison, consommer sainement avec un petit budget, retrouver le plaisir de cuisiner et de la commensalité autour du partage d'un repas, produire et consommer localement

La moitié des actions d'accompagnement sont animés en interne par les Jardins. Les Jardins mobilisent également des partenaires locaux : en particulier des acteurs de la santé - tel que la MSA, le CODES, la ligue contre le cancer, ou encore des diététiciens - ou des acteurs du social - des maisons de quartier, des épiceries sociales, des associations de solidarité.

## Vidéos du Bien Vivre Alimentaire

Le contexte de l'année 2020 rendant difficile la réalisation d'ateliers collectifs, une vingtaine de vidéos de cuisines nourricières ont été réalisées et diffusées pour animer la communauté d'adhérents et maintenir un lien social.

En 2020, il y a eu



**6087** personnes inscrites au programme dont **2917** foyers,

**787** salariés en parcours et **453** étudiants.

**55** Jardins de Cocagne se sont engagés ou réengagés dans l'opération dont **13** nouveaux.

Au total, **58 584** paniers ont été

distribués, pour **224** tonnes de fruits et légumes bio, locaux et solidaires.

**1 135** ateliers d'accompagnement alimentaire réalisés.



## Les tiers lieux nourriciers à dimension sociale

Illustrant le développement de ces activités de diversification, a été lancé en 2020, un groupe de travail sur les tiers lieux version Cocagne : à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en avril 2020, 5 Jardins ont commencé un accompagnement avec le consortium de laboratoires Atemis et Leris. Suite à un temps de travail commun entre les deux laboratoires et le Réseau Cocagne afin d'affiner les contours d'un accompagnement croisé autour des projets de tiers lieux, deux premières rencontres collectives ont eu lieu à l'automne 2020, dont l'une a dû se faire en virtuel: la visite apprenante le 22 octobre à la Roseraie de Morailles et celle en virtuel du Menadel le 24 novembre.

La réflexion qui s'entame au travers de ce groupe de travail a pour objectif de définir parmi les nouvelles fonctionnalités Cocagne, les piliers communs de ces lieux de vie, les fondements qui en constituent une identité propre. Cette vision d'ensemble pourra ainsi s'articuler avec d'autres projets Cocagne autour de la citoyenneté alimentaire, avec une certaine continuité entre les piliers des Paniers Solidaires – l'accessibilité alimentaire et l'émancipation des publics – et ceux plus larges des écosystèmes alimentaires territoriaux comme les Ecopoles. Les référentiels et documents qui ressortiront de ce travail de retour d'expérience et d'analyse pourront par la suite faciliter le déploiement d'autres lieux autant au sein du Réseau, qu'en créant des passerelles à l'extérieur.

Les cartes rebattues durant ces derniers mois, les actions mises en place avec différents acteurs de l'aide alimentaire ont aussi été l'occasion de repenser les espaces d'intervention des Jardins, de nouvelles modalités de partenariats qui pouvaient se mettre en place, de partir des envies et besoins de citoyens pour construire de nouvelles réponses. L'une des spécificités des tiers lieux à dimension sociale étant d'émerger des besoins du territoire, ils se construisent aussi généralement avec la rencontre de différents acteurs autour d'une approche transversale qui travaille du décroisement de l'intervention publique. Un travail de partenariat s'est également construit au niveau national, notamment avec France Tiers Lieux dans le cadre d'échanges interassociatifs, permettant d'appuyer la vision spécifique Cocagne à double entrée.

# I - Accessibilité alimentaire

## Une année révélatrice

L'année 2020, avec tous les aléas qu'elle aura réservés, aura aussi été pour la communauté Cocagne celle d'une réponse renforcée à la nécessaire solidarité alimentaire. Les besoins exacerbés par la crise auront entraîné un nombre grandissant de personnes n'ayant d'autre choix que se tourner vers l'aide alimentaire, sans compter ceux qui n'osent pas encore y recourir. On aura vu des relations et partenariats se constituer avec diverses structures sociales ou de l'aide alimentaire, de multiples projets innovants facilitant « l'aller vers » et l'ouverture à de nouveaux publics en situation de précarité ou d'isolement : vrac solidaire, camions ambulants, marchés solidaires, tiers lieux nourriciers ou Places à vivres...

Au-delà de ces actions de terrain, la réponse est avant tout politique, celle de proposer l'accès au plus grand nombre à des produits de qualité dans une démarche visant à favoriser le lien social et la capacitation. Parmi les projets de diversification menés par les Jardins et qui touchent à la question des systèmes alimentaires territoriaux, des passerelles pourraient être à penser et construire de par la transversalité des thématiques et des valeurs communes. Les trois piliers de valeurs portées au travers des Paniers Solidaires pouvant ainsi servir de fondement à cet axe de démocratie alimentaire :

- Distribution alimentaire qualitative et nutritive
- Actions favorisant le lien social et la mixité des publics
- Vecteur d'émancipation au travers des dimensions d'accessibilité et d'accompagnement

## Proposition du collectif inter-associatif

Dans la continuité du plaidoyer commun construit avec le collectif interassociatif (Secours Catholique, CIVAM, VRAC et l'UGESS) fin 2019, un premier travail de positionnement commun a été mené suite à la sortie du rapport de l'IGAS, en février 2020. De ces différents échanges a découlé une rencontre le 24 septembre à Lyon au sein de l'épicerie sociale et solidaire la Casaline de Saint-Fons. Cette rencontre a permis d'identifier le besoin partagé par nos différentes structures d'avoir du temps de travail dédié à la mise en œuvre de coopérations territoriales, au travers de l'idée de postes d'ingénierie.

L'opportunité offerte par les appels à projet du Plan de relance, sur le volet « Lutte contre la précarité » a permis de construire et déposer un dossier collectif, sur la base de l'intuition identifiée lors de la rencontre de septembre. Un accompagnement à la structuration de ce collectif autour d'un plaidoyer commun était également mené à l'automne 2020 par le Leris, permettant d'appuyer la volonté et l'opportunité d'un positionnement collectif.

En a découlé la proposition, entièrement soutenue financièrement et politiquement, du projet Territoires à VivreS, dont l'objectif est de favoriser au travers d'un temps de travail dédié d'ingénierie de coopération, l'émergence et la structuration d'écosystèmes alimentaires territorialisés, coopératifs et inclusifs. Face au constat commun en 2020 d'un manque criant de propositions alimentaires de qualité accessibles à toutes et tous, notamment dans des quartiers prioritaires, ce projet visera à accompagner la pérennisation de solutions imaginées dans l'urgence, en mettant autour de la table des acteurs allant de la production à la distribution, par exemple au travers de circuits d'approvisionnements solidaires et participatifs.

## Projet 2021

Les appels à projet du Ministère des Solidarités et de la Santé ont été l'opportunité de construire aussi un programme d'accompagnement des Jardins autour de ces activités de diversification, avec :

- Un programme de formation adapté et renforcé
- Des réunions régionales de l'alimentation visant à favoriser l'échange de pratiques
- Des visites apprenantes autour d'activités de diversification en lien avec l'accessibilité alimentaire
- La création d'outils support et d'échange visant à renforcer les pratiques en termes d'animations pédagogiques
- La proposition d'un accompagnement spécifique sur les modèles économiques de ces nouvelles activités, y compris en tant que diversification de supports d'insertion



## **Vers des territoires alimentaires inclusifs : une rencontre sur l'accessibilité alimentaire qui affiche complet**

En ces temps contrariés où il est difficile de maintenir les événements prévus, le Réseau Cocagne a réussi à fêter les 10 ans du programme Paniers Solidaires le 18 septembre dernier aux côtés de ses partenaires impliqués dans les formations d'ambassadeurs du Bien Vivre Alimentaire : SaluTerre (qui fêtait ses 15 ans) et le Mouvement des Cuisines Nourricières (dont c'était le lancement) . L'occasion pour le Réseau Cocagne de convoquer un Copil des Paniers Solidaires mais aussi d'ouvrir le débat autour de l'accompagnement des mangeurs avec une rencontre sous le signe de l'éduc pop et de l'émancipation alimentaire. 130 personnes ont répondu présentes à l'invitation sous le soleil de la Maison Cocagne.

« Suite à la crise COVID, il est plus que jamais temps d'inventer un nouvel art de vivre et de faire société autour de la question alimentaire. Il est essentiel de s'y pencher avec et pour les personnes précaires et de développer des systèmes inclusifs pour sortir d'une approche de politiques publiques souvent maternante et condescendante. » Le décor ainsi posé par Dominique Hays, Président du Réseau Cocagne, les débats se sont d'abord attardés sur les actualités, avec notamment le lancement du comité de lutte contre la précarité alimentaire. « 8 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire et ça risque d'augmenter encore ». Au delà des situations d'urgence, le Réseau Cocagne plaide pour la mise en place d'une politique de reprise de maîtrise de l'alimentation aux côtés de partenaires comme le Secours Catholique, Asso Vrac, l'UGESS et le réseau national des CIVAM.

# Partie IV

## Produire bio solidaire

I - Mission développement agricole

II - Les filières bio solidaires Coccagne



## Partenariat avec l'Atelier paysan

Le Jardin de Cocagne Terra Ferma a accueilli le 14 octobre une journée apprenante de découverte de la démarche d'auto-construction proposée par l'Atelier Paysan. Jean-Pierre Comte, formateur-animateur à l'Atelier Paysan était présent.

L'Atelier Paysan est un projet coopératif qui naît dans les années 2000, de l'initiative de plusieurs paysans qui souhaitent se passer des outils de travail du sol rotatifs.

L'Atelier Paysan propose des plans en accès libre et des formations pour permettre aux paysans de construire leurs outils et machinisme adaptés à leurs besoins.

Pour les Jardins de Cocagne, au-delà de l'intérêt en termes de production, le partenariat avec Atelier Paysan permet d'envisager des chantiers-formation avec les salariés en parcours d'insertion.

# Mission développement agricole

En lien avec le **GT Environnement** : avec R. Martin, JB Schoonheere

L'accompagnement sur le volet « agro » s'intègre à l'accompagnement global proposé par le Réseau Cocagne : propositions d'accompagnement collectifs (réunions régionales, groupes de pairs, groupes de travail, formations) et individuels (visiodiag, dispositif de transfert de savoir-faire et parrainage entre deux jardins, appui individuel via le consortium d'accompagnement). Concernant le volet « expertise technique », une expérimentation est en cours en 2020-2021 pour s'appuyer sur des chefs de culture et encadrants techniques à l'expertise reconnue (cf. ci contre).

Par ailleurs, le Réseau Cocagne accompagne ses adhérents sur la partie investissements :

- A travers les appels à projets grâce à ses financeurs historiques (mission Partenariats).
- À travers le Plan serres, qui finance les projets des jardins à hauteur de 30% de leurs investissements, pour la période 2018-2022.
- A travers l'animation du dossier Avenir bio déposé en 2020, qui permet aux Jardins concernés de bénéficier de financements pour des investissements matériels et de l'accompagnement dans leurs projets de développement de filières bio locales et solidaires.

## Journées apprenantes

Les journées apprenantes sont conçues pour favoriser les échanges entre Jardins et la diffusion de pratiques intéressantes. Ces journées font ensuite l'objet d'un compte-rendu, support de document de capitalisation pour l'ensemble du réseau. En 2020, se sont tenues :

- Une journée apprenante en mars 2020 : la conduite d'une exploitation maraîchère en agriculture biologique, aux Jardins de Cocagne en Limousin (Couzeix).
- Une journée apprenante en octobre 2020 : l'auto-construction avec l'Atelier paysan, au Jardin de Cocagne Terra Ferma (Castillon-Savès).

A noter que les journées régionales sont également l'occasion de partages de pratiques pouvant être capitalisés au niveau de l'ensemble du réseau, à l'image de la journée régionale Auvergne-Rhône-Alpes, sur les projets de bâtiments et leur aménagement logistique.

## Structuration de « référents/relais techniques »

Cette expérimentation a commencé dans quatre régions, avec un report des journées de rencontre prévues à cause de la situation sanitaire. L'objectif est de répondre à des demandes d'expertises, animer les échanges entre Jardins par région et réfléchir au niveau national à des thématiques communes.

Cet accompagnement se fera en lien étroit avec le/la chargé.e de mission du Réseau Cocagne, Cette expérimentation est à mettre en lien avec la volonté de constituer un « catalogue d'expertises Cocagne », mettant en valeur les expertises développées au sein des différents jardins de Cocagne, en vue de faciliter.

En 2020, il y a eu



**2** visites techniques



**1** journée technique

**2** Journées apprenantes

**4** réunions régionales encadrants



**8** Transfert de Savoir-Faire à dominante «agro» ou transfo

## Projet 2021

3 thématiques de travail « agro » ont été identifiées et feront l'objet de groupes de travail et journées apprenantes pour l'année 2020-2021 :

- L'installation agricole et l'accès au foncier
- Les pratiques agroenvironnementales, au-delà du label Agriculture biologique (gestion des ressources et de l'agrosystème pour faire face au changement climatique)
- La filière légume de plein champ



## Le Jardin de Cocagne de Lorient inspire de nouveaux « Quartiers Fertiles » Cocagne

Le 24 janvier 2020, l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) organisait une journée de rencontre à l'occasion du lancement de l'appel à projets « Quartiers Fertiles, l'Agriculture urbaine dans nos quartiers » à laquelle le Réseau Cocagne était présent, avec Optim'ism, Jardin de Cocagne de Lorient, lauréat de l'ANRU pour son projet de micro ferme dans le Quartier Politique de la Ville (QPV) du Bois du Château. Mandatée par le Ministère de la Ville et du Logement, l'ANRU a pour ambition de créer les conditions d'un déploiement massif de l'agriculture urbaine (AU) dans les quartiers en renouvellement urbain.

On notera l'évolution de la ligne stratégique de l'ANRU, saluée par l'ensemble des acteurs, qui se traduit notamment par une déconstruction du mythe d'une agriculture urbaine « high tech » à même d'assurer l'autosuffisance alimentaire des villes, au profit d'une AU plurielle, à la définition mouvante, et multifonctionnelle.

Pour le Réseau Cocagne, même si l'Agriculture Urbaine peut avoir une visée productive, il est clair que son rôle ne s'arrête pas là : c'est surtout un levier d'inclusion, de création d'emplois, de désenclavement des quartiers, d'amélioration de la qualité de vie, un vecteur de cohésion sociale et d'éducation populaire. Celle-ci peut aussi rendre de nombreux services écosystémiques (lutte contre les îlots de chaleur urbains, retour de la biodiversité en ville etc.) Elle s'intègre aussi à une économie en circuit court, peut donc développer et renforcer les liens entre urbain / péri urbain et rural.

**Plusieurs Jardins de Cocagne se sont déjà saisis de cette opportunité pour s'implanter en zone urbaine et développer des formes variées d'AU. A l'instar de Graine de Soleil à Châteauneuf les Martigues, qui aménage et anime des bacs en pieds d'immeuble dans des quartiers sensibles, ou des Anges Gardins qui développe un véritable « archipel nourricier » au cœur du bassin minier.**

Un webinaire a eu lieu le 9 avril 2020 pour diffuser l'expérience d'Optim'ism autour dispositif « ANRU » et des modalités de réponse à l'appel à projets.

# I - Les filières bio solidaires

## Cocagne

### Relais Cocagne Bio lauréat d'Avenir Bio

En janvier 2020, le Relais Cocagne Haute Garonne a porté un dossier collectif auprès de l'Agence Bio dans le cadre de l'appel à projets « Avenir Bio n°20 ». Le projet prévoit 6 plateformes logistiques sociales et solidaires portées par les Jardins de Cocagne, et propose un dispositif d'accompagnement au déploiement. Pour ce faire, le Réseau Cocagne a créé un dispositif complet d'accompagnements individuels et collectifs des Jardins mobilisant à la fois des ressources internes (Jardins de Cocagne experts) et des ressources externes (prestataires : Solvia, Atemis...)

Initialement prévu le 28 avril 2020, le lancement du GT Avenir Bio s'est tenu en octobre en visio-conférence. Avec les 14 participants nous avons pu faire le point sur l'instruction du dossier, des différents projets en cours, et des besoins en accompagnement requis.

### Transformation

Le Réseau Cocagne compte à ce jour plus d'une quinzaine de Jardins ayant choisi de diversifier son activité vers la transformation, pour répondre aux besoins du territoire, enrichir le panel de compétences des salariés ou encore pour valoriser les productions invendues. L'engouement pour les circuits courts, les produits bio et locaux pousse de plus en plus de structures à s'orienter dans cette voie de développement.

Ce groupe de travail a donc pour objet de constituer un « groupe expert », permettant la mutualisation, la capitalisation des expériences, l'identification des conditions de réussite et des mécanismes communs. L'ambition est aussi de mettre en lumière les enjeux spécifiques à la construction d'un modèle économique de transformation agroalimentaire en insertion, au service de filières bio locales et solidaires.

Après une première rencontre le 29 avril 2019, suivie d'un transfert de savoir-faire collectif autour des règles d'hygiène et d'étiquetage en février 2020.

Par ailleurs, des formations ont été organisées autour de la tarification des activités de transformation en insertion.

### Bâtiment et logistique de préparation des paniers : partage d'expériences

La réunion régionale Auvergne – Rhône Alpes Encadrants Techniques du 8 septembre 2020 a réuni directeurs et encadrants techniques pour un partage d'expériences sur les projets de bâtiments et l'aménagement logistique.

Cette journée a permis de mettre en évidence plusieurs points d'attention, aussi bien concernant l'aménagement du bâtiment pour faciliter la logistique de constitution des paniers que concernant le financement du projet.

### Plateforme logistique de conditionnement et de distribution :

Le Jardin de Cocagne de Blois, l'association Bio-Solidaire, a donc accueilli le premier groupe de travail collectif dédié à ce projet, le 20 octobre 2020. Les 15 participants ont pu bénéficier d'une visite apprenante de l'entreprise d'insertion qui porte la plateforme de conditionnement et de distribution du site. Ce temps a permis d'analyser l'organisation du travail, des flux, le dimensionnement des outils, d'échanger sur les opportunités insertionnelles qu'offre ce nouveau support apprenant et de penser son articulation avec le fonctionnement du Jardin. Mais aussi, de s'intéresser au projet coopératif territorial innovant dans lequel s'inscrit la plateforme, qui permet à la cinquantaine de producteurs de l'association Val Bio Centre de bénéficier de leur propre outil de commercialisation, et ainsi de sécuriser leurs débouchés tout en s'assurant une rémunération fixe et équitable, indépendante des aléas du marché.

L'objectif de la journée était aussi de réunir le panel de jardins concernés par le dossier Avenir bio (et ceux qui feront l'objet de la phase 2 de déploiement) ainsi que les prestataires retenus pour accompagner ce changement d'échelle, afin de présenter le dispositif global, la méthodologie et, surtout, d'identifier les besoins individuels et collectifs pour construire la solution d'accompagnement adéquate.

Enfin, **deux premiers accompagnements individuels** ont été lancés, à destination du Jardin du Chayran et du Jardin du Volvestre, pour leur projet « Relais Cocagne ». Ces accompagnements sont assurés par Valérie Hanon, directrice du Jardin de Cocagne de Blois, Les accompagnements individuels font l'objet d'une capitalisation, actuellement en cours de construction



## Espaces Verts et Environnement

Organisation de la troisième édition du groupe de travail national « Espaces Verts et Environnement (EVE) » le 05 mars 2020 à la Maison Cocagne, regroupant 7 participants. L'objectif de cette journée était de réaliser un travail de fond, de réflexion collective sur la façon d'impulser une dynamique d'amélioration continue des pratiques liées à l'activité EVE, autour de deux volets : l'environnement et la sécurité, et d'identifier les besoins en accompagnement associés. Il s'agissait aussi d'initier la formalisation de ces objectifs partagés, au sein d'une première ébauche de Charte Cocagne EVE. Ce travail a donné lieu à une capitalisation, à destination de tous les Jardins, disponible [ici](#)

# Partie V

## Territoires en transition

I - Pérenniser son modèle économique

II - Accompagnement reconforcé et appui aux nouveaux projets

III - Vers de nouveaux modèles économiques

IV - La maison Coccagne : un site national qui cherche sa voie

information

# CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

## Dispositif spécial COVID

A l'annonce du premier confinement, l'équipe du Réseau Cocagne s'est réorganisée avec la mise en place d'une cellule de crise pour faire le lien entre la DGEFP, le Ministère Santé, Solidarités et les Jardins. L'idée était de traduire et récapituler de façon très pratico-pratique toutes les règles sanitaires et consignes qui évoluaient jour après jour. Par ailleurs, il s'agissait pour le Réseau Cocagne d'accompagner ses adhérents dans une mise en réseau pour éviter les situations d'isolement ou de sidération.

Ainsi, le Réseau Cocagne a mis en place :

- une foire aux questions a récapitulé toutes les informations utiles aux Jardins sur une seule et unique page (ex. : les arrêts de travail pour garde d'enfant deviennent de l'activité partielle, Mise à jour du Q/R de la DGEFP, Peut-on renouveler les contrats des salarié-e-s pendant leur chômage partiel ?).
- Une boîte à outils «REX COVID-19» avec des exemples clés en main : certains Jardins nous ont communiqué leur retour d'expérience ou les outils qu'ils ont mis en place pour s'adapter à la crise.
- Des réunions régionales spéciales COVID : au delà des points réglementaires qui sont traités dans la FAQ, les Jardins ont eu besoin d'échanger pour prendre des décisions (quelles responsabilités endosser en lien vers la distribution des produits, comment les limiter, faut-il faire une différence entre salariés en insertion et permanents ... ?), mais aussi pour sortir de l'isolement, se renforcer ... et ce, quel que soit la fonction exercée dans le Jardin. Des réunions régionales ou temps d'échanges spécial COVID dirigeants, encadrants, ASP/CIP ont été organisées.
- Un dispositif d'organisation réflexive : précieux dans une structure pour réussir à s'adapter pendant la crise. Le groupe de Jardins participant à la recherche action ATEMIS a poursuivi ses échanges en visioconférence. Une soupape de sécurité bienvenue pour les dirigeants participant à cette expérimentation. En parallèle, un débat du mercredi «Travail & Transitions» a été consacré à l'organisation réflexive avec notamment le témoignage de Claire Génova, directrice du Jardins de Cocagne de Voves (Solibio) ou comment accompagner son équipe pour faire face à la situation actuelle ([à revoir ici : https://youtu.be/qMbwftiQtg4](https://youtu.be/qMbwftiQtg4))

# I - Pérenniser son modèle économique



Sous la gouvernance de

- la **Commission Appui spécifique aux structures** : avec F. Chapon (réfèrent), P. Chatin, M. Schaffer

- **Commission Appels à projets** : avec P. Leonowicz (réfèrent), F. Chapon. Cette commission a été ouverte aux Jardins de Cocagne volontaires en 2018.

L'accompagnement du Réseau Cocagne vise à :

- Sécuriser le cadre juridique et fiscal de fonctionnement des Jardins de Cocagne existants.
- Renforcer leur modèle économique par, notamment, le développement des ressources financières.
- Professionnaliser les Jardins de Cocagne par la montée en compétences.

## Les enjeux en 2020

- Accompagner les Directeurs confrontés à la crise du Covid 19 et dans l'élaboration du projet national Cocagne « Travail et transition »
- Développer les processus collectifs et promouvoir une horizontalité des actions.
- Favoriser le changement d'échelle : sécuriser les activités sur le plan juridique et fiscal
- Effectuer un accompagnement renforcé pour les adhérents en phase d'amorçage et de consolidation.

## Réunions Régionales Dirigeants (RRD)

Depuis le confinement, ces réunions ont permis de faire le point sur la situation des jardins, échanger les pratiques sur les problèmes spécifiques posés (modification de la commercialisation, estimation des pertes, etc.), rassurer les dirigeants confrontés à une situation inédite, présenter les informations nationales et dispositifs d'accompagnement.

Le nombre de RRD a littéralement explosé en 2020 puisqu'il est plus de 2,5 fois supérieur celui de 2019. Sur les 53 RRD 2020, 45 ont fait l'objet d'une visioconférence, soit 84% (pour cause de confinement).

Une tendance se dessine déjà pour la suite : la coexistence de 2 réunions présentielles par an axées sur un thème incluant une visite de sites et de plusieurs visioconférences à la durée courte (1h) sur des sujets d'actualité.

## Les groupes de pairs

Le Réseau souhaite développer l'interconnaissance de ses adhérents ainsi qu'une manière d'échanger les informations, les pratiques et les expertises de façon la plus horizontale possible dans une logique de coconstruction en éliminant toute situation de concurrence et avec un suivi dans le temps pour instaurer la confiance.

- **Le Groupe « Grands Jardins »** : mis en place en 2015, a joué le rôle de sas de décompression et a permis d'échanger

les bonnes pratiques sur des sujets techniques (évaluation de l'impact social, indicateurs technico-économiques).

Ce groupe a servi de base à la création de nouveaux groupes

- **Le groupe « Ensembliers »** : lancé le 24 septembre 2020 a identifié les trois thématiques-clé : exister au sein d'un ensemblier, mesurer les effets et conditions de mutualisation au sein d'un ensemblier, identifier des « seuils » ou des conditions à partir desquels la mutualisation deviendrait contre-productive.

- **Le groupe « Ruralité »** : en 2019, les Jardins situés en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) représentent 15 % du total. Avec des spécificités : à noter par exemple que ces Jardins ont un chiffre d'affaires légumes inférieur d'un tiers à la médiane nationale. 3 thématiques de travail ont été identifiées : la commercialisation, la mobilité et l'emploi.

## En 2020, il ya eu

-  **53** réunions régionales dirigeants (contre 19 pour l'ensemble de l'année 2019)
-  **6** réunions de groupes de pairs «Grands jardin»
- 2** réunions de groupe «ensemblers»
- 1** réunion du groupe «Ruralité»
- Tenue de 5 commissions «Appui aux structure»**
-  **Production d'une étude relative à la fiscalité des jardins de cocagne**
- 29** structures accompagnées individuellement dont: 6 projets de création ou jardin créés depuis moins 3ans
- 13** jardins de cocagne en consolidation
- 10** jardins en développement
- 13** jours d'accompagnements



## « Visiodiag »

La crise sanitaire a considérablement démocratisé l'utilisation de la visioconférence. Le Réseau Cocagne s'est mis au diapason en organisant de multiples événements à distance, et propose désormais à ses adhérents un éclairage individualisé, sur un sujet de développement, lors d'un temps d'échange **de 2 heures en visio conférence**. L'innovation consiste ici en la réunion de personnes ressources du Réseau Cocagne, mais aussi externes. Aux côtés de l'équipe du Réseau sont présents : un jardin identifié comme expert au regard de la thématique traitée, et un consultant extérieur partenaire.

Cette pluridisciplinarité permet de porter un regard large et complet sur la problématique étudiée, et d'orienter vers les ressources pertinentes, de proposer des solutions opérationnelles, des pistes de réflexion et d'accompagnement conformes aux besoins identifiés. Ainsi, **5 visio diag** ont été organisées : le 13 mai pour le l'Association Chlorophylle à Romilly sur Seine pour des enjeux liés au déménagement du site. Ici, la visio diag a abouti à la mise en place d'un DLA avec Atemis.

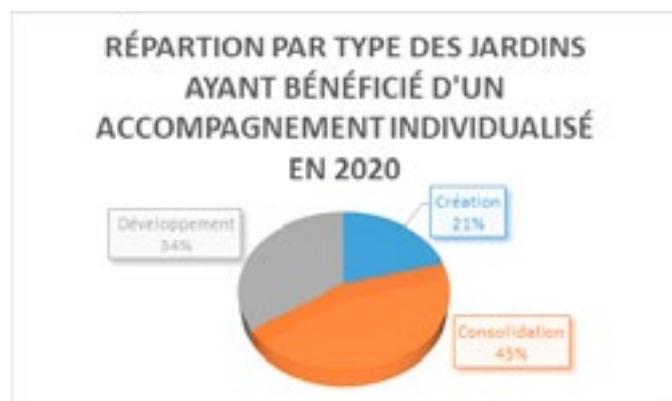
Le 16 juin, pour le Jardin « Aspire » à Saumur pour un projet de développement de nouvelles activités. Le 19 juin, pour le Jardin du Chayran sur des enjeux de gouvernance interne, de partage du projet associatif avec l'ensemble de l'équipe du jardin (CA – Direction – permanents). Cette visio diag devrait également aboutir à la mise en œuvre d'un accompagnement par Atemis. Le 22 juillet, pour Icare, Jardin de Cocagne à Senheim, pour des questions d'accès au foncier et de dialogue avec les collectivités. Le 14 septembre 2020 pour le Jardin des deux rivières, à Plourivo au sujet de la charge mentale et physique à laquelle sont soumis les encadrants techniques.

# II - Accompagnement reconforcé et appui aux nouveaux projets

## Accompagnement renforcé des adhérents

29 porteurs de projet de création de Jardin d'insertion et d'adhérents, qui présentent les caractéristiques suivantes :

- Phase d'amorçage (création lors des 3 dernières années) : 6 jardins
- Période de consolidation (difficultés conjoncturelles ou structurelles) : 13 jardins
- Développement (Mise en place de projets structurants) : 10 jardins



L'accompagnement se matérialise par une visite sur place, la présence au Comité de Pilotage (COFIL) et/ou la mise en place d'un visiodiag. L'objectif est faire le point sur les connaissances existantes (référentiels, retours d'expérience sur les investissements nécessaires, l'organisation du travail, ...), appuyer sur des demandes de subvention ou autres dossiers et d'orienter les Jardins ou porteurs de projet vers des accompagnements spécifiques, des TSF ou parrainages et des dynamiques collectives.

## Accueil et suivi individualisé des sollicitations des porteurs de projets

Le Réseau Cocagne reçoit chaque année un grand nombre de sollicitations émanant de porteurs de projet, individus en reconversion professionnel, ensembliers en réflexion

sur une diversification, collectivités désireuses de voir se développer un jardin de Cocagne sur leur territoire, etc. Outre l'appui apporté à ces porteurs de projet, les échanges individuels ont permis de nourrir une réflexion plus large sur une nouvelle forme d'accompagnement des projets de création de Jardin, à partir :

- de la compréhension des besoins d'accompagnement des projets, dans leurs différentes phases (idée - émergence - création - démarrage)
- et des dispositifs d'accompagnement déjà développés pour les adhérents des projets.

## De l'accompagnement du porteur de projet à l'impulsion de nouveaux territoires

Le 17/09/2020, une visite apprenante destinée aux collectivités locales et porteurs de projet, sur le Jardin de Cocagne de Val Bio IDF à Chennevières sur Marne (94) a mobilisé le Conseil Départemental du Val-de-Marne pour un retour d'expériences croisé avec Val Bio IDF sur la phase de montage du projet, soulignant la nécessité d'un travail conjoint entre l'association porteuse et la collectivité territoriale,

Cette approche a nourri un webinaire « développer un projet collectif de territoire Cocagne » destiné aux porteurs de projet qui s'est tenu le 04/11/2020 où l'accent a été mis sur l'ancrage territorial comme levier pour asseoir un modèle économique intégrant les services rendus par le Jardin à son territoire.

En 2020, il y a eu



**29** Jardins ou porteurs de projets accompagnés individuellement

**4** Jardins créés ayant démarré l'accueil de CDDI en 2020

**50** sollicitations reçues et traitées de porteurs de projet



**2** temps collectifs (visite apprenante et webinaire) à destination des porteurs de projet



## Favoriser le changement d'échelle : sécuriser les activités sur le plan juridique et fiscal

La sécurisation des activités sur le plan juridique et fiscale est une condition sine qua non en vue de favoriser le changement d'échelle. Dans ce contexte, le Réseau Cocagne a imaginé un parcours d'accompagnement à 4 niveaux afin d'accompagner dans le domaine juridique et fiscal : L'état des lieux a permis d'estimer que 15% des jardins sont fiscalisés. De plus, deux grands types de postures sont apparus : la fiscalité vécue comme un risque (pour la majorité) et la fiscalisation perçue comme une opportunité.

Le Réseau Cocagne a mandaté un expert-comptable, après mise en place d'un appel d'offres, afin d'élaborer une étude-action. Ce dernière a pour visée d'apporter des éléments de réponse aux interrogations des jardins dans le domaine fiscal

- Quelles sont les critères d'analyse de l'administration fiscale ?
- Quel est le risque fiscal pour mes activités et pour ma structure ?
- Quelles sont les conditions d'une fiscalisation ?
- Quel mode de fiscalisation (sectorisation vs filialisation) choisir ?
- Quel schéma de filialisation retenir ?
- L'étude a été rendue fin novembre 2020
- Quel schéma de filialisation retenir ?

L'étude a été rendue fin novembre 2020

# III - Vers de nouveaux modèles économiques

## Recherche - action avec le laboratoire ATEMIS

Lancée en juin 2019, cette recherche action regroupant une **quinzaine de Jardins de Cocagne**<sup>1</sup>, en partenariat avec le laboratoire de recherche et d'intervention ATEMIS avait pour ambition d'acculturer les Jardins à une nouvelle doctrine économique : celle de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, de façon à dépasser certaines impasses structurelles auxquelles les Jardins sont fréquemment confrontés. Quelle que soit la porte d'entrée (l'organisation du travail, le modèle économique et la stratégie territoriale), le raisonnement systémique permet de traiter l'intégralité des enjeux, intrinsèquement liés.

**L'organisation réflexive du travail**, ou comment la réflexivité peut permettre d'inventer de nouveaux modèles managériaux, au service de la reconnaissance du travail réel, de l'engagement, de la santé au travail et ainsi éviter les phénomènes de surinvestissement, de burn-out, de turn-over ... ;

**Le modèle économique** ou comment sortir des impasses structurelles auxquelles les Jardins font face, en adoptant le modèle de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération permettant, entre autres, l'identification de la valeur immatérielle produite par les Jardins de Cocagne sur leur territoires ;

**La stratégie territoriale** ou comment le raisonnement écosystémique permet de resituer le Jardin de Cocagne au cœur d'un projet de territoire global, multi-acteurs, multifonctionnel, reconnu et soutenu comme tel par les partenaires.

## Partir du travail collectif pour approfondir les projets des Jardins

Depuis le début d'année 2020, 6 séances de travail collectif se sont tenues. En complément de ces temps collectifs, 3 Jardins ont bénéficié actuellement d'un accompagnement individuel par ATEMIS :

- Optim'ism à Lorient, sur l'instauration de dispositifs réflexifs pour les encadrants techniques et pour les salariés en insertion
- Soli-Bio à Voves, sur le développement de nouvelles activités
- Les Jardins d'Idées à Bavans, sur l'organisation du travail et la gouvernance au sein d'un ensemble

## Enseignements de la 1ère promo

La recherche-action a officiellement pris fin le 7 octobre 2020. Aujourd'hui, nous identifions les enjeux suivants : capitaliser, mettre en œuvre, restituer et déployer.

A ce jour, la capitalisation prend la forme de :

- 4 podcasts ont été réalisés pour présenter de façon plus ludique et pédagogique les apports des travaux menés et exposer les retours d'expérience de deux Jardins participants, ainsi qu'un webinaire de restitution
- Un document de capitalisation du séminaire (en cours de finalisation)
- La réalisation de capsules vidéos sur les retours d'expérience des participants.
- « Quand l'utilité prime sur la rentabilité », retour sur la livraison à vélo avec Optim'ism

## En 2020, il y a eu



8 Groupes de Travail, séminaires ou visite apprenantes



3 Accompagnements individuels

7 vidéos & podcast

2 Documents de capitalisation

## Projet 2021

- Séminaire de restitution le 24 juin 2021 à la Maison Cocagne à Vauhallan
- Constitution d'un référentiel « Ecopole alimentaire Cocagne »
- Capitaliser sur l'expérience des écopoles pilotes : Ecopole de la région d'Audruicq et Ecopole du Pays Tolosan
- Accompagner le déploiement national des Ecopoles

<sup>1</sup>Solibio, Jardin des Hauts de Flandre, Association Julienne Javel, Jardins de Lucie, Optim'ism, Graine de Cocagne/Paranthèse, Semailles, Cocagne Haute Garonne, Icare, Jardins des deux rivières, Jardins de la voie romaine, Jardin du Chayran, Jardins d'idées



# Vers la formalisation d'écopôles alimentaires

Les travaux menés avec ATEMIS continuent à porter leurs fruits, puisque la notion d'écosystème coopératif territorialisé se matérialise peu à peu dans les Jardins sous la forme des Ecopoles Alimentaires Cocagne. Par ce terme, nous parlons d'un site intégrant simultanément, toutes les fonctionnalités de l'expérience Cocagne d'insertion (accompagnement au travail, création d'emplois, professionnalisation, citoyenneté alimentaire, structuration de filières agricoles bio locales et solidaires, animation territoriale, éducation populaire etc...). De plus en plus de Jardins (environ une vingtaine), à des stades de développement variés, s'orientent vers ces projets de territoire coopératifs au service du fait alimentaire. Ces projets ambitieux doivent être accompagnés dans leurs dimensions matérielles et immatérielles : l'ingénierie de projet et l'animation sont des points clefs de l'ancrage territorial et de la viabilité à long terme de ce type de projet multiacteurs, multiactivités.

**Un webinaire « Ecopôle Alimentaire Cocagne »** s'est tenu le 25 novembre 2020, rassemblant 33 participants. L'objectif était d'une part, de présenter le référentiel « écopôle » retraçant à la fois l'histoire de l'écopôle d'Audruicq, et identifiant les principales prérogatives nécessaires à l'utilisation de cette terminologie par d'autres jardins intéressés par cette voie de développement. Et d'autre part, de faire le point sur les projets d'écopoles en émergence dans les Jardins. Il s'agissait enfin de réunir 3 de nos partenaires externes, AteMis, Aequitaz avec qui nous travaillons les enjeux d'émancipation, et la 27ème région, laboratoire de transformation de l'action publique, pour mettre en lumière des axes de travail communs.

Pour en savoir plus : consultez le site <http://ecopolealimentaire.fr/>

# IV - La Maison Cocagne : un site national qui cherche sa voie

En lien avec le **GT Maison Cocagne** : avec D.Hays, S. Fourchy, mandaté par le CA.

Ce projet de dix ans a été inauguré en septembre 2019 avec l'ambition de s'inscrire dans son territoire, de devenir un lieu de formation aux enjeux pratiques et théoriques de la transition écologique et sociale, d'être un point de rencontre, d'échanges et de réflexion entre praticiens, les faiseurs, et théoriciens, les chercheurs, sur les enjeux d'une transition écologique à dimension sociale. L'enjeu du développement d'activité étant donc très fort en ce début d'année 2020, la crise pandémique l'a provisoirement mis en suspens, pour le pire et le meilleur ?

## Un démarrage d'activités très contraint

En 2019, Le Réseau Cocagne avait actualisé le modèle économique de la Maison Cocagne avec l'aide notamment de Baluchon Conseil et le soutien des financeurs du projet. L'année 2020 démarrait donc sur une priorité de structuration et de développement de nos activités. L'année 2020 et la mise en attente de toutes les activités événementielles ont malheureusement mis un coup d'arrêt à ce développement d'activités. Nous avons au moins pu nous concentrer sur la finalisation de notre accueil avec des équipements « hôteliers » achevés (chambres, cuisines, décoration) et une offre tarifaire définie. On remercie ici Céline Méru qui aura été la cheville ouvrière de ces travaux qui valident un peu plus encore le lieu pour les personnes qui ont pu venir.

Nous avons pu également tenir un premier festival alimentaire en septembre, très réussi, qui aura permis un co-portage partenarial avec Saluterre, le Mouvement des Cuisines Nourricières ou encore le Secours Catholique... de bonnes augures pour la suite. A noter que Patrice Crochin est arrivé à la Maison Cocagne pour une mission de deux années en mécénat de compétence avec la BNP. Sa mission porte sur la réalisation du jardin pédagogique de la Maison Cocagne, projet qui peut pleinement voir le jour grâce aux nouveaux financements obtenus de la région IDF, la fondation Carrefour et la fondation MACIF.

## S'adapter en restant fidèle aux orientations du Réseau ?

Nous avons organisé le 10 septembre un comité national de pilotage les bureaux d'AG2RLM de façon à présenter la finalisation des équipements et partager les enjeux de contraintes d'activité et leurs conséquences sur un plan de démarrage faisant peser sur le Réseau seul les risques financiers. Ce temps de « transparence » des

enjeux a pu déboucher sur l'organisation d'un rendez-vous le 5 novembre avec le Secrétariat Général du plan d'Investissement (SGPI) au sujet de la convention initiale du Réseau avec la Caisse des Dépôts (PIA 1 Formation). Le SGPI a reconnu la rigueur de finalisation du projet immobilier et tout l'intérêt d'une réorganisation de l'usage « formation » au regard de notre projet d'Organisme de Formation mutualisé. Ce temps aura également permis de préparer des demandes d'appuis financiers basés sur le contexte de non activité auprès des financeurs, il aura fallu objectiver les pertes possibles et avérées au regard du plan de développement initial. Ces demandes seront instruites à la toute fin d'année avec des résultats attendus en 2021.

Compte tenu de la permanence de la crise et des conséquences attendues sur le secteur dit « événementiel », compte tenu également du repositionnement d'un certain nombre de lieux associatifs de ce type vers une offre de service partenarial et/ou d'intérêt général, la direction a engagé un travail de mise à plat du design du modèle économique de la Maison Cocagne à partir de la mi-novembre sur les bases des entrées thématiques travaillées avec Atemis.

La construction de communs sur ce site se matérialise notamment par la création d'un Organisme de Formation mutualisé, par un lieu de référence pour des projets d'accessibilité alimentaire et de filières d'IAE agro-alimentaire. Ce travail, qui ouvre la porte à de nouveaux partenariats, montre la nécessité de « tenir » ce site patrimonial autant sur des valeurs associatives que des impératifs de gestion, c'est-à-dire d'inventer des fonctionnalités génératrices de valeurs coopératives pour un site qui a vocation à être partagé sur ses usages (et ses charges).

Enfin, les échanges avec l'association Paris Cocagne, se sont poursuivis dans le cadre d'un comité de coordination avec la présence de Valérie Hanon, administratrice du Réseau Cocagne. Les échanges portant autant sur des aspects concrets de la cohabitation que des sujets prospectifs indispensables à l'avenir du modèle économique de ce site.

En 2020, il y a eu

- 1** comité de pilotage avec les financeurs
- 7** journées d'événements organisés par le Réseau Cocagne ; **4** réunions ou séminaire équipe ;
- 15** journées de formations Cocagne
- 4** événements externes

# Le #Réseau de Cocagne

Le Réseau Cocagne rassemble plus de 100 structures d'insertion par des activités économiques environnementales (maraîchage biologique, espaces verts, filières alimentaires biologiques ...) et 13 porteurs de projets. Ces structures partagent et défendent des valeurs communes (cf. ci contre).

Valeurs communes :

- > Refus des exclusions et de toute discrimination
- > Actions d'insertion respectueuses du principe de développement durable : cohésion sociale, économie solidaire et respect de l'environnement.

## Le Réseau Cocagne est soutenu notamment par :

### Partenaires publics financiers



### Partenaires privés financiers



Le Réseau Cocagne est également soutenu par Jacquet Brossard.

Par ailleurs, le Réseau Cocagne a bénéficié de mécénat de compétences en 2020 de la part de Atos, BNP Parisbas, Mind7 Consulting et Orange.

Les Jardins de Cocagne ont également été soutenus, en direct, par de nombreux partenaires publics et privés.

Direction de la publication : Julien Adda, directeur national du Réseau Cocagne

Conception - réalisation : Equipe du Réseau Cocagne

Crédit du visuel de couverture : Jardins de la Voie Romaine

Crédits photos : Jardin de Cocagne de Monsempron ©Christophe Goussard (p 6), Fondation Bettencourt Schueller (p. 8), Jardin de Cocagne de Thaon-Les-Vosges (p.8), Nouveaux Jardins de la Solidarité ©Jean-Philippe Berger (p 15), Graines de Soleil (p 18, 26), Val Bio Ile-de-France (p30, 50), Terra Ferma (p. 34, 40), Jardins de la Voie Romaine (p. 36), Maison Cocagne (p. 38), Optim'ims (p. 42), Chlorophylle (p. 44), Angès Gardins (p. 52).

### Réseau Cocagne

Tél. : 01 43 26 37 84

Siège social : 4 rue des arpentis, 91430 VAUHALLAN

email : rc@reseaucocagne.asso.fr - site : www.reseaucocagne.asso.fr

Association loi 1901 - Organisme de formation n°43.25.01630.25

Siret : 425 053 212 00030 - APE : 9499Z